



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2014

Rapport d'activité du premier semestre

1.	Faits marquants de la période	3
2.	Chiffre d'affaires	5
3.	Résultats	7
4.	Flux de trésorerie	9
5.	Bilan et endettement financier net	10
6.	Carnet de commandes du contracting	11
7.	Acompte sur dividende	11
8.	Principales transactions avec les parties liées	11
9.	Facteurs de risques	11

Rapport d'activité du premier semestre

Le 1^{er} semestre 2014 a été marqué, pour la branche concessions, par la confirmation de la reprise du trafic autoroutier en France, par une forte hausse du trafic aéroportuaire, par l'ouverture du capital de VINCI Park à hauteur de 75 % à deux fonds d'investissement et par le rachat des minoritaires de Cofiroute. De son côté, la branche contracting, malgré des difficultés dans la construction en Grande-Bretagne, a fait preuve de résilience et d'une bonne capacité d'adaptation à des marchés plus difficiles, notamment en France suite aux élections municipales.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2014 de VINCI a progressé de 0,7 % à structure comparable à 18,5 milliards d'euros, avec une croissance plus forte à l'international (+2,9 %). À structure réelle, il a diminué de 1,3 % compte tenu principalement de la déconsolidation de CFE intervenue fin 2013. Au 1^{er} semestre 2014, 37 % du chiffre d'affaires a été réalisé hors de France (41 % pour la branche contracting et 13 % pour la branche concessions).

L'Ebitda (capacité d'autofinancement - CAFICE) est resté stable à 2,4 milliards d'euros et représente 12,9 % du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 1,5 milliard d'euros, en hausse de 3,6 % par rapport au 1^{er} semestre 2013. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore à 8,3 % (7,9 % au 1^{er} semestre 2013).

Le résultat opérationnel, qui s'élève à 2,1 milliards d'euros, intègre des éléments non courants représentant un produit net de 603 millions d'euros. Celui-ci inclut le résultat de cession dégage à l'occasion de l'ouverture du capital de VINCI Park à hauteur de 75 % partiellement compensé par des dépréciations d'actifs.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 1 323 millions d'euros, en hausse de 575 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2013 (748 millions d'euros). Le résultat net par action (après prise en compte des instruments dilutifs) ressort ainsi à 2,35 euros (1,37 euro au 30 juin 2013) en hausse de 71 %. Hors éléments non courants, le résultat net ressort à 753 millions d'euros en hausse de 1 %, soit 1,34 euro par action (1,37 euro au 1^{er} semestre 2013).

L'endettement financier net s'élève à 14,9 milliards d'euros au 30 juin 2014 en hausse de 1,9 milliard d'euros sur douze mois. Son augmentation depuis le 31 décembre 2013 (0,8 milliard d'euros) traduit l'impact du rachat des intérêts minoritaires de Cofiroute ainsi que l'évolution saisonnière de la trésorerie d'exploitation, les investissements des concessions autoroutières, le paiement du solde du dividende 2013 et les rachats d'actions. Ces effets sont minorés par la réduction d'endettement résultant de l'opération VINCI Park.

Fin mars 2014, Standard & Poor's a relevé les notations de crédit attribuées à VINCI et à ses filiales ASF et Cofiroute de BBB+ à A- avec perspective stable. Les notations de crédit par Moody's ont été confirmées à Baa1 avec perspective stable.

Au 1^{er} semestre 2014, dans un contexte de marchés financiers favorables, le Groupe a réalisé trois émissions et placements obligataires pour un montant total de 0,7 milliard d'euros pour des échéances allant de dix à quinze ans. Au 30 juin 2014, la liquidité du Groupe de 8,9 milliards d'euros se décompose en une trésorerie nette gérée de 2,9 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6 milliards d'euros dont les échéances ont été portées à 2019 et les conditions améliorées.

Les prises de commandes des pôles du contracting s'élèvent à près de 16 milliards d'euros sur le semestre, en recul par rapport au 1^{er} semestre 2013 (- 4 %). Elles incluent notamment le projet de la Nouvelle Route du Littoral à la Réunion et, aux États-Unis, le North West Corridor d'Atlanta et l'élargissement de l'autoroute I85 en Caroline du Nord. Le carnet de commandes progresse de 0,5 % par rapport au 31 décembre 2013 à 29,6 milliards d'euros et de 0,8 % sur 12 mois, hors avancement du projet de la LGV SEA. Il représente près de onze mois d'activité.

1. Faits marquants de la période

1.1 Principaux mouvements de périmètre / Nouveaux contrats

Ouverture du capital de VINCI Park

Le 4 juin 2014, après avoir recueilli l'aval des autorités compétentes en matière de concurrence, VINCI Concessions, Ardian et Crédit Agricole Assurances ont finalisé l'ouverture du capital de VINCI Park, l'un des principaux acteurs mondiaux du stationnement et de la mobilité urbaine. Cette opération vise à permettre à VINCI Park de poursuivre son développement à l'international sur des marchés en forte croissance notamment en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Asie, et de renforcer sa position de leader en France et en Europe.

Cette opération s'est traduite pour le Groupe par la cession de 100 % des titres de VINCI Park à un nouvel holding détenu à 37,4 % par Ardian, 37,4 % par Crédit Agricole Assurances et 24,9 % par VINCI Concessions, le reste du capital étant détenu par le management de la société.

La gouvernance établie avec Ardian et Crédit Agricole Assurances confère à VINCI une influence notable sur cette société désormais consolidée par mise en équivalence dans les états financiers du Groupe depuis la date de closing.

La perte de contrôle du Groupe sur VINCI Park a conduit à reconnaître un résultat net de cession après impôts d'un montant de 690 millions d'euros. Cette opération a, par ailleurs, permis de réduire l'endettement financier net du Groupe de 1,7 milliard d'euros, dont 0,6 milliard au titre de la déconsolidation de l'endettement financier net de VINCI Park à la date du closing.

VINCI Park est resté intégré globalement dans les états financiers consolidés du Groupe jusqu'au 4 juin 2014, contribuant au chiffre d'affaires, au résultat opérationnel sur activité et au résultat net pour respectivement 259 millions d'euros, 86 millions d'euros et 49 millions d'euros sur cette période.

Rachat des intérêts minoritaires de Cofiroute

Le 31 janvier 2014, conformément aux dispositions de l'accord conclu le 20 décembre 2013, le Groupe a finalisé le rachat de la participation détenue par Colas au capital de Cofiroute (16,67 %) pour un montant de 780 millions d'euros. Un complément de prix de 20 millions d'euros pourrait compléter ce versement selon la réalisation de certaines hypothèses opérationnelles sur la période 2014 – 2015. VINCI détient ainsi, depuis le 31 janvier 2014, 100 % du capital de Cofiroute.

Contrats remportés par Qatari Diar VINCI Construction (QDVC)

Au cours du 1^{er} semestre 2014, QDVC, société détenue conjointement par Qatari Diar (51 %) et VINCI Construction Grands Projets (49 %) a été désignée attributaire de deux nouveaux contrats au Qatar :

- En avril, un contrat d'un montant total de 850 millions d'euros en groupement avec l'entreprise qatarienne Bin Omran Trading & Contracting portant sur la conception-construction d'une nouvelle autoroute en périphérie de Doha, le « New Orbital Highway ». Les travaux ont débuté en mai 2014 pour une durée de 36 mois.
- En juin, la phase finale des travaux du métro léger de Lusail (LRT), en groupement avec Alstom, pour un montant total de 2 milliards d'euros. La mise en service de ce métro léger est prévue entre 2018 et 2020.

Ces nouveaux succès de VINCI Construction Grands Projets au Qatar témoignent de l'ancrage de sa filiale QDVC, qui s'est positionnée en 7 ans comme un acteur majeur de la construction dans l'Émirat.

1.2 Opérations de financement

Nouveaux financements corporate

Au cours du 1^{er} semestre 2014, dans le cadre de son programme EMTN, ASF a réalisé les émissions suivantes :

- en janvier 2014, émission obligataire de 600 millions d'euros, assortie d'un coupon de 2,95 %, pour une durée de 10 ans ;
- en mars 2014, deux placements privés pour un total de 120 millions d'euros, pour une durée de 15 ans.

Remboursements d'emprunts

En mai 2014, ASF a remboursé les échéances de ses emprunts souscrits auprès de la CNA (Caisse nationale des autoroutes) pour un montant de 450 millions d'euros au taux moyen de 4,375 %. En avril, Escota a effectué un remboursement partiel d'un emprunt CNA/BEI pour un montant de 48 millions d'euros au taux de 6,18 %.

Au 30 juin 2014, la maturité moyenne de la dette financière brute long terme du Groupe ressort à 5,6 ans et son taux d'intérêt moyen à 3,31 %.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires semestriel 2014 s'élève à 18,5 milliards d'euros, en baisse de 1,3 % à structure réelle par rapport au 1^{er} semestre 2013. Cette évolution traduit une croissance organique de 0,7 % neutralisée par un effet change négatif de 0,6 % et l'impact des variations de périmètre pour - 1,4 %, dont les principales sont la déconsolidation de CFE réalisée en décembre 2013 et la perte de contrôle de VINCI Park en juin 2014 partiellement compensées par l'intégration d'ANA depuis septembre 2013.

Le chiffre d'affaires des **concessions** est en progression de près de 11 % (+4,6 % à structure comparable) à plus de 2,8 milliards d'euros, intégrant une progression du chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes de 4,1 % et la croissance de celui de VINCI Airports (+12,8 % à structure comparable). Le chiffre d'affaires de la branche **contracting** (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) s'établit à 15,6 milliards d'euros en recul de 3,2 % à structure réelle (+0,1 % à structure comparable).

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 11,7 milliards d'euros en légère baisse (-1,0 %) par rapport 1^{er} semestre 2013 (-0,5 % à structure comparable). Le chiffre d'affaires des concessions augmente de 2,0 % alors que celui du contracting diminue de -1,8 %.

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 6,8 milliards d'euros en baisse de 1,8 % à structure réelle, mais en hausse de +2,9 % à périmètre et change constants. La part du chiffre d'affaires réalisée à l'international au 1^{er} semestre 2014 est de 37 % (41 % dans le contracting).

Chiffre d'affaires par pôle

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Variation 2014/2013	
			Réelle	Comparable
Concessions	2 853	2 577	+ 10,7 %	+ 4,6 %
VINCI Autoroutes	2 199	2 112	+ 4,1 %	+ 4,2 %
VINCI Concessions	654	465	+ 40,5 %	+ 6,2 %
Contracting	15 620	16 129	(3,2 %)	+ 0,1 %
VINCI Energies	4 356	4 419	(1,4 %)	(2,1 %)
Eurovia	3 641	3 603	+ 1,1 %	+ 2,2 %
VINCI Construction	7 622	8 107	(6,0 %)	+ 0,4 %
VINCI Immobilier	281	360	(21,9 %)	(21,9 %)
<i>Eliminations intra-groupe</i>	<i>(290)</i>	<i>(355)</i>	-	-
Chiffre d'affaires (*)	18 464	18 711	(1,3 %)	+ 0,7 %
<i>CA travaux des filiales concessionnaires</i>	<i>245</i>	<i>254</i>	<i>(3,6 %)</i>	<i>(13,2 %)</i>
<i>Eliminations intra-groupe</i>	<i>(91)</i>	<i>(82)</i>	-	-
CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe	153	172	(10,9 %)	(16,7 %)
Chiffre d'affaires consolidé total	18 617	18 883	(1,4 %)	+ 0,6 %

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

CONCESSIONS : 2 853 millions d'euros (+10,7 % à structure réelle ; +4,6 % à structure comparable)

VINCI Autoroutes (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour) : le chiffre d'affaires progresse de 4,1 % au 1^{er} semestre 2014 à 2 199 millions d'euros. Les recettes de péage sont en hausse de 4,0 % à 2 147 millions d'euros grâce à une progression du trafic sur le réseau interurbain de +2,8 % (véhicules légers : +2,9 % ; poids lourds : +2,0 %), incluant la montée en régime de la section Balbigny – La Tour-de-Salvagny sur l'A89. Il s'y ajoute l'impact du Duplex A86 (+0,1 %) et des effets tarifaires (+1,1 %).

VINCI Concessions réalise un chiffre d'affaires de 654 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 en hausse de 189 millions d'euros, sous l'effet de l'intégration d'ANA qui contribue pour 234 millions d'euros au chiffre d'affaires de la période, en partie atténué par la déconsolidation de VINCI Park au 4 juin 2014. À structure comparable, l'activité progresse de +6,2 % grâce principalement à VINCI Airports (+12,8 %) qui enregistre des trafics dynamiques au Portugal (+9,6 %), au Cambodge (+10,4 %) et à Nantes (+7,1 %).

CONTRACTING : 15 620 millions d'euros (-3,2 % à structure réelle ; +0,1 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires affiche une baisse de 1,8 % à 9 202 millions d'euros (-1,5 % à périmètre constant). Le projet SEA a contribué à l'activité du semestre à hauteur de 568 millions d'euros (639 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 6 418 millions d'euros en diminution de 5,1 % à structure réelle mais en augmentation de 2,6 % à change et périmètre constants. Il représente plus de 41 % du chiffre d'affaires du contracting (42 % au 1^{er} semestre 2013).

VINCI Energies : 4 356 millions d'euros (-1,4 % à structure réelle ; -2,1 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 2 607 millions d'euros (-1,7 % à structure réelle ; -0,8 % à structure comparable). L'activité est en recul dans le secteur industriel, et dans une moindre mesure dans celui des infrastructures. Par ailleurs, VINCI Energies enregistre de bonnes performances dans le secteur des télécommunications et une légère reprise dans le tertiaire notamment chez VINCI Facilities.

À l'international, le chiffre d'affaires de VINCI Energies s'élève à 1 749 millions d'euros (-1,0 % à structure réelle ; -4,1 % à structure comparable). Les situations sont différentes d'un pays à l'autre : à structure comparable, le chiffre d'affaires se contracte en Allemagne, au Royaume-Uni ainsi qu'en République tchèque, au Maroc et en Europe du Sud. Il est stable en Belgique et progresse en Suisse, aux Pays-Bas et en Suède.

Eurovia : 3 641 millions d'euros (+1,1 % à structure réelle ; +2,2 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2014 s'établit à 2 321 millions d'euros (+0,6 % à structure réelle ; +0,5 % à périmètre constant). Les activités routières traditionnelles ont maintenu leur niveau d'activité grâce à de bonnes conditions climatiques et malgré une baisse des prises de commandes après les élections municipales de mars. De leur côté, les activités spécialisées dans le ferroviaire et les transports urbains ont continué de progresser notamment grâce à la montée en régime du chantier de la LGV SEA Tours-Bordeaux.

À l'international, le chiffre d'affaires d'Eurovia s'élève à 1 320 millions d'euros (+2,0 % à structure réelle). Il est impacté négativement par l'appréciation de l'euro notamment au Chili et au Canada. À structure comparable (+5,2 %), l'activité progresse fortement en Europe centrale (Pologne, République tchèque), aux États-Unis et au Royaume-Uni. En revanche, l'activité recule au Chili, en Allemagne et au Québec.

VINCI Construction : 7 622 millions d'euros (-6,0 % à structure réelle ; +0,4 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 4 274 millions d'euros en baisse de 3,0 %. Cette évolution traduit principalement le recul de l'activité générée par le projet de la LGV SEA Tours-Bordeaux ainsi qu'une légère baisse dans les DOM-TOM en partie compensés par de bonnes performances dans les métiers de génie civil spécialisé.

À l'international, le chiffre d'affaires ressort à 3 349 millions d'euros en baisse de 9,5 % à structure réelle, du fait de la déconsolidation de CFE intervenue fin décembre 2013, mais en progression de 5,2 % à change et périmètre constants. VINCI Construction Grands Projets, Entrepose Contracting, les filiales africaines de Sogea-Satom et celles d'Europe centrale affichent de bonnes croissances. En revanche, les activités de Soletanche Freyssinet et celles de VINCI Construction UK au Royaume-Uni sont en recul.

VINCI Immobilier : le chiffre d'affaires s'établit à 281 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en diminution de 22 %, traduisant des décalages de démarrage et de phasage des travaux, tant en immobilier résidentiel qu'en immobilier d'entreprise.

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	% du total	1 ^{er} semestre 2013	Variation 2014/2013	
				Réelle	À taux de change constants
France	11 687	63,3 %	11 810	(1,0 %)	(1,0 %)
Europe centrale et orientale	698	3,8 %	628	+ 11,2 %	+ 14,2 %
Royaume-Uni	1 269	6,9 %	1 265	+ 0,3 %	(3,1 %)
Allemagne	1 047	5,7 %	1 101	(4,9 %)	(4,9 %)
Belgique	221	1,2 %	614	(63,9 %)	(63,9 %)
Autres pays d'Europe	950	5,1 %	749	+ 26,8 %	+ 27,4 %
Europe hors France	4 186	22,7 %	4 358	(3,9 %)	(4,5 %)
Amériques	779	4,2 %	794	(1,9 %)	+ 7,4 %
Afrique	924	5,0 %	883	+ 4,6 %	+ 5,4 %
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	888	4,8 %	867	+ 2,4 %	+ 11,0 %
International hors Europe	2 591	14,0 %	2 544	+ 1,8 %	+ 7,9 %
Chiffre d'affaires (*)	18 464	100,0 %	18 711	(1,3 %)	(0,7 %)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

3. Résultats

3.1 Résultat opérationnel sur activité / résultat opérationnel

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) ressort à 1 540 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en hausse de 3,6 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2013 (1 487 millions d'euros) et le taux de ROPA / CA du Groupe s'améliore de 7,9 % au 1^{er} semestre 2013 à 8,3 % au 30 juin 2014.

Résultat opérationnel sur activité par pôle / Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	% CA (*)	1 ^{er} semestre 2013	% CA (**)	Variation 2014/2013
Concessions	1 124	39,4 %	997	38,7 %	+ 12,8 %
VINCI Autoroutes	922	41,9 %	891	42,2 %	+ 3,5 %
VINCI Concessions	202	30,9 %	105	22,6 %	+ 91,9 %
Contracting	396	2,5 %	459	2,8 %	(13,7 %)
VINCI Energies	237	5,4 %	235	5,3 %	+ 1,1 %
Eurovia	(45)	(1,2 %)	(82)	(2,3 %)	ns
VINCI Construction	204	2,7 %	307	3,8 %	(33,5 %)
VINCI Immobilier	7	2,3 %	17	4,8 %	(62,5 %)
Holdings	13		14		
Résultat opérationnel sur activité (ROPA) (**)	1 540	8,3 %	1 487	7,9 %	+ 3,6 %
Paiement en actions (IFRS 2)	(42)		(43)		
Résultats des sociétés mises en équivalence	24		41		
Autres éléments opérationnels courants	13		7		
Résultat opérationnel courant	1 535	8,3 %	1 492	8,0 %	+ 2,9 %
Eléments opérationnels non courants	603		3		
Résultat opérationnel	2 138	11,6 %	1 495	8,0 %	+ 43,0 %

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

(**) Le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le ROPA des **Concessions** s'établit à 1 124 millions d'euros (39,4 % du chiffre d'affaires) en hausse de 12,8 % (997 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 soit 38,7 % du chiffre d'affaires).

Le ROPA de VINCI Autoroutes est en progression à 922 millions d'euros (891 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires passe de 42,2 % au 1^{er} semestre 2013 à 41,9 % au 1^{er} semestre 2014. Cette légère contraction traduit principalement l'effet sur la période de la hausse de 50 % de la redevance domaniale (impact négatif de -27 millions d'euros) et d'une augmentation des charges d'amortissements occasionnée par les dernières mises en service (-37 millions d'euros). Ces effets sont compensés par une bonne maîtrise des charges opérationnelles et une diminution des coûts de viabilité hivernale.

Le ROPA de VINCI Concessions s'établit à 202 millions d'euros (105 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore de 22,6 % à 30,9 % grâce à l'intégration d'ANA et aux bonnes performances de VINCI Airports.

Le ROPA du **Contracting** s'établit à 396 millions d'euros en baisse de 13,7 % (459 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires passe de 2,8 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2013 à 2,5 % au 1^{er} semestre 2014. De bons résultats d'ensemble à l'international, notamment hors d'Europe, n'ont pas permis de compenser entièrement les pertes enregistrées par VINCI Construction UK au Royaume-Uni et le recul des marges chez VINCI Construction France.

Le ROPA de VINCI Energies progresse de 1,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2013 pour s'établir à 237 millions d'euros. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore de 5,3 % au 1^{er} semestre 2013 à 5,4 % au 1^{er} semestre 2014 traduisant de robustes performances en France et à l'international et le redressement de la contribution de VINCI Facilities après les restructurations conduites l'année précédente.

Eurovia affiche au 1^{er} semestre 2014 un ROPA négatif de 45 millions d'euros (perte de 82 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Cette évolution traduit l'amélioration de la rentabilité des activités en Allemagne et en Europe centrale et de bonnes performances dans les activités spécialisées en France. Il faut toutefois rappeler que la performance semestrielle d'Eurovia n'est pas représentative de sa performance annuelle compte tenu de la saisonnalité de l'activité de ce pôle.

Le ROPA de VINCI Construction s'élève à 204 millions d'euros, en baisse de 103 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2013 (307 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires diminue de 3,8 % au 1^{er} semestre 2013 à 2,7 % au 1^{er} semestre 2014. Des pertes significatives ont été enregistrées par VINCI Construction UK en raison principalement d'un chantier dont le déroulement s'est avéré plus difficile que prévu, des surcoûts et retards ayant été subis, sans que des compensations suffisantes n'aient pu être obtenues à ce stade. L'impact de ces pertes ainsi qu'un certain tassement dans le bâtiment en France ont pu être pour partie atténués par les bons résultats des activités de génie civil spécialisé et de grands projets, notamment à l'international, ainsi que de Sogea-Satom en Afrique.

VINCI Immobilier : le ROPA s'établit à 7 millions d'euros avec un taux de ROPA/chiffre d'affaires de 2,3 % (17 millions d'euros et un taux de marge de 4,8 % au 1^{er} semestre 2013) traduisant la baisse d'activité dans le résidentiel et le phasage des nouveaux projets en immobilier d'entreprise.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 1 535 millions d'euros, soit 8,3 % du chiffre d'affaires (1 492 millions d'euros et 8,0 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2013). Il prend en compte :

- La charge sur paiements en actions, traduisant les avantages consentis aux salariés dans le cadre des plans d'épargne Groupe et des plans d'actions de performance et de stock-options. Elle s'élève à -42 millions d'euros (-43 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) ;
- La part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence pour +24 millions d'euros en diminution sous l'effet de la réduction de la part du Groupe dans CFE (+41 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) ;
- Les autres éléments opérationnels courants pour +13 millions d'euros (+7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Les éléments opérationnels non courants, qui s'élèvent à 603 millions d'euros, comprennent :

- Les effets de périmètre et de cessions de titres pour +724 millions d'euros correspondant principalement à la plus-value avant impôts générée par l'opération d'ouverture du capital de VINCI Park (+4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) ;
- D'autres éléments opérationnels non courants incluant les pertes de valeur de goodwill pour -121 millions d'euros portant essentiellement sur VINCI Construction UK au Royaume-Uni et NAPC (Eurovia) en Inde.

Le résultat opérationnel, après prise en compte des éléments opérationnels courants et non courants, s'élève ainsi en forte hausse à 2 138 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (1 495 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

3.2 Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe du 1^{er} semestre 2014 s'établit à 1 323 millions d'euros, en hausse de 575 millions d'euros par rapport à celui du 1^{er} semestre 2013 (748 millions d'euros) ; il inclut une contribution nette d'impôts des éléments non courants de près de +570 millions d'euros.

Le résultat net par action du 1^{er} semestre 2014 (après prise en compte des instruments dilutifs) s'établit à 2,35 euros (1,37 euro par action au 1^{er} semestre 2013). Hors éléments non courants, il ressort à 1,34 euro (1,37 euro au 1^{er} semestre 2013).

Le coût de l'endettement financier net est resté bien maîtrisé à 304 millions d'euros (295 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Cette légère augmentation traduit l'impact de la croissance externe sur l'endettement moyen, les taux d'intérêt ayant affiché une relative stabilité. Le taux moyen de la dette financière brute à long terme au 30 juin 2014 ressort à 3,31 % (3,39 % au 31 décembre 2013 et 3,34 % au 30 juin 2013).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde négatif de 23 millions d'euros comme au 1^{er} semestre 2013.

Ils comprennent le coût de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état des actifs concédés pour -32 millions d'euros (-30 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) et un produit de 8 millions d'euros au titre des intérêts financiers intercalaires capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions (13 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

La charge d'impôt du semestre s'élève à 471 millions d'euros (385 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Cette hausse intègre l'impôt sur la plus-value de cession de VINCI Park, la majoration du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) intervenue en France au 2^e semestre 2013, qui porte le taux d'impôt de 36,1 % à 38 % et la contribution de 3 % sur les dividendes distribués. Le taux effectif d'impôt, hors éléments non courants, ressort à 36,9 % au 1^{er} semestre 2014 (33,8 % au 1^{er} semestre 2013).

La quote-part de résultat attribuable aux minoritaires s'élève à 17 millions d'euros, en baisse de 28 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2013 (45 millions d'euros qui incluaient la part non détenue par le Groupe dans Cofiroute acquise en janvier 2014).

4. Flux de trésorerie

L'Ebitda (CAFICE - capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôt) s'élève à 2 387 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 stable par rapport au 1^{er} semestre 2013 (2 383 millions d'euros). Il représente 12,9 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2014 (12,7 % au 1^{er} semestre 2013).

L'Ebitda des Concessions représente 74 % du total et progresse de 8,6 % à 1 768 millions d'euros (1 628 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Celui de VINCI Autoroutes est en hausse de 4,6 % à 1 541 millions d'euros (1 474 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013); le taux de CAFICE/chiffre d'affaires s'est amélioré pour s'établir à 70,1 % (69,8 % au 1^{er} semestre 2013).

L'Ebitda de la branche contracting diminue à 605 millions d'euros (730 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013), évolution en ligne avec celle du résultat opérationnel. Le taux de CAFICE/chiffre d'affaires s'établit à 3,9 % (4,5 % au 1^{er} semestre 2013).

Ebitda (capacité d'autofinancement) par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	% CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2013	% CA ^(*)	Variation 2014/2013
Concessions	1 768	62,0 %	1 628	63,2 %	+ 8,6 %
VINCI Autoroutes	1 541	70,1 %	1 474	69,8 %	+ 4,6 %
VINCI Concessions	227	34,7 %	154	33,1 %	+ 47,2 %
Contracting	605	3,9 %	730	4,5 %	(17,2 %)
VINCI Energies	249	5,7 %	247	5,6 %	+ 0,7 %
Eurovia	52	1,4 %	20	0,5 %	+ 167,4 %
VINCI Construction	304	4,0 %	464	5,7 %	(34,5 %)
VINCI Immobilier	6	2,2 %	17	4,8 %	(63,9 %)
Holdings	9		8		
Total	2 387	12,9 %	2 383	12,7 %	+ 0,2 %

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, traditionnellement négative au 1^{er} semestre en raison de la saisonnalité des activités de la branche contracting, ressort à - 1 208 millions d'euros (- 881 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Cette évolution traduit un certain alourdissement des comptes clients, notamment en France auprès de la clientèle publique, la consommation d'avances sur certains grands projets dans la construction à l'international et de moindres encaissements chez Sogea-Satom en Afrique.

Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 348 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en baisse de 24 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2013 (372 millions d'euros).

Les impôts payés sont en légère augmentation à 696 millions d'euros (690 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Les flux de trésorerie liés à l'activité^(*) du semestre ressortent ainsi à 186 millions d'euros, en diminution de 278 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2013 (464 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 275 millions d'euros, en baisse de 8 % par rapport au 1^{er} semestre 2013 (298 millions d'euros), le cash flow opérationnel^(**) s'établit à -89 millions d'euros (contre un flux positif de 165 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Les investissements de développement dans les concessions et les PPP se sont élevés à 380 millions d'euros (399 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Ils comprennent 322 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes en France (348 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013), dont 257 millions d'euros chez ASF et Escota et 64 millions d'euros chez Cofiroute.

Le cash flow libre, avant investissements financiers, s'élève ainsi à -469 millions d'euros (-233 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

(*) Flux de trésorerie liés à l'activité : capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts payés, variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

(**) Cash-flow opérationnel : flux de trésorerie liés à l'activité diminués des investissements opérationnels nets (hors investissements de développement dans les concessions et PPP).

Les investissements financiers nets des cessions et les autres flux d'investissements, génèrent un flux net positif de trésorerie de 774 millions d'euros provenant, d'une part, de l'opération VINCI Park (+1 675 millions d'euros, dont +644 millions d'euros liés à la déconsolidation de l'endettement financier net le 4 juin 2014) et, d'autre part, du rachat pour un montant de 780 millions d'euros de la participation détenue par Colas dans le capital de Cofiroute (16,67 %).

Les autres opérations d'investissements financiers se sont élevées à -121 millions d'euros (-214 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Les dividendes versés durant le semestre se sont élevés à 690 millions d'euros, dont 681 millions d'euros distribués par VINCI SA au titre du solde du dividende 2013.

Les augmentations de capital se sont élevées à 345 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 - pour un total de 8,8 millions d'actions créées - dont 303 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe et 42 millions d'euros au titre des levées d'options de souscription.

Par ailleurs, afin d'éliminer la dilution générée par ces opérations, VINCI a poursuivi l'exécution de son programme de rachat d'actions en acquérant sur le marché 14 millions d'actions pour un montant total de 768 millions d'euros sur le semestre, au prix moyen de 54,99 euros par action. Les actions auto-détenues représentent ainsi 9,27 % du capital au 30 juin 2014 (7,44 % au 31 décembre 2013).

L'ensemble de ces flux fait ressortir une augmentation de l'endettement financier net par rapport au 31 décembre 2013 de 782 millions d'euros.

5. Bilan et endettement financier net

Les actifs non courants consolidés ressortent à 36,2 milliards d'euros au 30 juin 2014 (38,0 milliards d'euros au 31 décembre 2013) dont 27,9 milliards d'euros pour la branche concessions (29,6 milliards d'euros au 31 décembre 2013). L'opération VINCI Park s'est traduite par une diminution de 1,3 milliard d'euros des actifs non courants.

Après prise en compte d'un excédent net de fonds de roulement, essentiellement localisé dans la branche contracting, de 4,8 milliards d'euros, en diminution de près de 1,9 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2013, les capitaux engagés consolidés s'élèvent à 31,4 milliards d'euros au 30 juin 2014 (stables par rapport au 31 décembre 2013 et en augmentation de 1,9 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2013). Les capitaux engagés de la branche concessions représentent 85 % du total (90 % au 31 décembre 2013).

Les capitaux propres consolidés du Groupe s'établissent à 14,3 milliards d'euros au 30 juin 2014. Stables par rapport au 31 décembre 2013, ils comprennent les intérêts minoritaires pour 0,1 milliard d'euros.

Le nombre d'actions, hors actions auto-détenues, s'élève à 553 876 305 au 30 juin 2014 (556 953 101 au 31 décembre 2013).

L'endettement financier net consolidé ressort à 14,9 milliards d'euros à fin juin 2014, en augmentation de 0,8 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2013 (14,1 milliards d'euros) et de 1,9 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2013 (13,0 milliards d'euros).

Celui des concessions, y compris leurs holdings, s'établit à 19,5 milliards d'euros en diminution de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2013. De son côté, la branche contracting affiche un excédent de trésorerie net de 0,5 milliard d'euros (0,9 milliard d'euros au 30 juin 2013 et 2,1 milliards d'euros au 31 décembre 2013). VINCI SA et les autres holdings présentent, quant à elles, un excédent financier net de 4,2 milliards d'euros au 30 juin 2014 (3,9 milliards d'euros au 31 décembre 2013).

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 1,0 au 30 juin 2014 (1,0 au 31 décembre 2013 et 0,9 au 30 juin 2013). L'endettement financier rapporté à l'Ebitda (CAFICE) sur 12 mois glissants s'établit à 2,7 au 30 juin 2014 (2,4 au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013).

La liquidité du Groupe à fin juin 2014 ressort à 8,9 milliards d'euros (10,4 milliards d'euros fin décembre 2013 et 11,9 milliards d'euros au 30 juin 2013). Cette diminution résulte des acquisitions réalisées en 2013 et 2014 (ANA, Cofiroute, Aéroports de Paris) partiellement compensée les cessions d'actifs (VINCI Park, CFE). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 2,9 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6,0 milliards d'euros, dont les échéances ont été prorogées à mai 2019 au cours du semestre.

Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	30/06/2014	EFN/CAFICE (*)	30/06/2013	31/12/2013	Variation 30/06/2014 vs 30/06/2013
Concessions	(19 492)	x5,5 (*)	(17 589)	(20 010)	(1 903)
VINCI Autoroutes	(17 606)	x5,3	(16 091)	(15 387)	(1 516)
VINCI Concessions	(1 886)	x7,7 (*)	(1 498)	(4 622)	(388)
Contracting	531	-	887	2 129	(356)
VINCI Energies	(396)	-	(288)	(64)	(108)
Eurovia	(403)	-	(482)	26	79
VINCI Construction	1 330	-	1 658	2 167	(327)
Holdings et divers	4 076	-	3 704	3 777	371
Total	(14 885)	x2,7	(12 998)	(14 104)	(1 888)

(*) Calculé sur 12 mois glissants et retraité des variations de périmètre (ANA et VINCI Park).

6. Carnet de commandes du contracting

Au 30 juin 2014, le carnet de commandes de la branche contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) progresse de 0,5 % par rapport au 31 décembre 2013 à 29,6 milliards d'euros (France : -0,1 % ; International : +1,3 %). Sur douze mois et hors projet SEA, il progresse de 0,8 % (stable en France ; +1,5 % à l'international). Il représente près de onze mois d'activité moyenne.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2014 s'établit à 6,6 milliards d'euros en progression de 4 % par rapport au 31 décembre 2013 (France : +2 % ; International : +8 %) et en recul de 6 % sur douze mois (France : -9 % ; International : -1 %). Il représente environ neuf mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes d'Eurovia s'élève à 6,2 milliards d'euros en hausse de 8 % depuis le début de l'année (France : -0,7 % ; International : +14 %) mais en recul de 5 % sur douze mois (France : -18 % ; International : +5 %). Il représente environ neuf mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de VINCI Construction s'établit à 16,7 milliards d'euros en recul de 3 % depuis le 31 décembre 2013 et de 1 % sur douze mois, évolution traduisant l'avancement du projet SEA. Hors projet SEA, il diminue de 1 % par rapport au 31 décembre 2013 (France : +5 % ; International : -6 %) mais progresse de 6 % sur douze mois (France : +10 % ; International : +1 %). Il représente près de treize mois d'activité moyenne du pôle.

Carnet de commandes ^(*)

<i>(en milliards d'euros)</i>	30/06/2014	dont France	dont International	31/12/2013	30/06/2013 ^(**)
VINCI Energies	6,6	4,0	2,7	6,4	7,1
Eurovia	6,2	2,4	3,8	5,8	6,6
VINCI Construction	16,7	9,6	7,1	17,3	16,9
Contracting	29,6	16,0	13,5	29,4	30,6

^(*) Données non auditées.

^(**) Retraité du carnet de commandes de CFE au 30 Juin 2013 suite à sa mise en équivalence.

7. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 31 juillet 2014 a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2014 d'un montant de 1 euro par action, dont 0,45 euro à titre exceptionnel, compte tenu des éléments non courants enregistrés dans les comptes du semestre.

Cet acompte sera payé en numéraire le 13 novembre 2014 (date de détachement du coupon : 11 novembre 2014).

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé de faire procéder à l'annulation de 23 millions de titres auto-détenus au plus tard d'ici le 31 décembre 2014. À l'issue de cette opération et sur la base des actions en circulation au 30 juin 2014, le nombre total d'actions serait de 587,5 millions. Le nombre d'actions auto-détenues par VINCI s'élèverait à 33,6 millions (soit 5,7 % du capital) dont 29,2 millions affectées à la croissance externe et 4,5 millions à la couverture des plans d'actions de performance et des plans d'épargne Groupe à l'international.

8. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note G.20 des comptes consolidés semestriels résumés.

9. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note C. Facteurs de risques du rapport de gestion du document de référence 2013.

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2014

États financiers consolidés	14
<hr/>	
Chiffres clés	14
Compte de résultat consolidé de la période	15
État du résultat global consolidé de la période	16
Bilan consolidé	17
Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
Variation des capitaux propres consolidés	20
Annexe aux comptes consolidés	21
<hr/>	

États financiers consolidés

Chiffres clés

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Variation 1 ^{er} semestre 2014/2013	Exercice 2013
Chiffre d'affaires ^(*)	18 464	18 711	(1,3 %)	40 338
Chiffre d'affaires réalisé en France ^(*)	11 687	11 810	(1,0 %)	25 111
% du chiffre d'affaires ^(*)	63,3 %	63,1 %		62,3 %
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger ^(*)	6 777	6 902	(1,8 %)	15 226
% du chiffre d'affaires ^(*)	36,7 %	36,9 %		37,7 %
Résultat opérationnel sur activité	1 540	1 487	3,6 %	3 670
% du chiffre d'affaires ^(*)	8,3 %	7,9 %		9,1 %
Résultat opérationnel courant	1 535	1 492	2,9 %	3 677
Résultat opérationnel	2 138	1 495	43,0 %	3 767
Résultat net - part du Groupe	1 323	748	76,9 %	1 962
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	2,35	1,37	71,0 %	3,54
Dividende par action <i>(en euros)</i>	1,00 ^(**)	0,55	81,8 %	1,77
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 387	2 383	0,2 %	5 596
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(275)	(298)	(7,8 %)	(665)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(380)	(399)	(4,7 %)	(803)
Cash-flow libre (après investissements)	(469)	(233)	101,0 %	2 180
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	14 301	14 386	(85)	14 260
Endettement financier net	(14 885)	(12 998)	(1 888)	(14 104)

^(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

^(**) Acompte sur dividende, dont 0,45 euro à titre exceptionnel, qui sera versé le 13 novembre 2014.

Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Chiffre d'affaires^(*)	1-2-3	18 464	18 711	40 338
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		153	172	403
Chiffre d'affaires total		18 617	18 883	40 740
Produits des activités annexes		79	118	253
Charges opérationnelles	4	(17 156)	(17 514)	(37 323)
Résultat opérationnel sur activité	2-3-4	1 540	1 487	3 670
Paiements en actions (IFRS 2)	14	(42)	(43)	(86)
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	24	41	95
Autres éléments opérationnels courants		13	7	(2)
Résultat opérationnel courant	4	1 535	1 492	3 677
Éléments opérationnels non courants	4	603	3	90
Résultat opérationnel	4	2 138	1 495	3 767
Coût de l'endettement financier brut		(340)	(334)	(675)
Produits financiers des placements de trésorerie		36	39	76
Coût de l'endettement financier net	5	(304)	(295)	(598)
Autres produits et charges financiers	5	(23)	(23)	(52)
Impôts sur les bénéfices	6	(471)	(385)	(1 070)
Résultat net		1 340	793	2 046
Résultat net - part des intérêts minoritaires		17	45	84
Résultat net - part du Groupe		1 323	748	1 962
Résultat net par action - part du Groupe				
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	7	2,37	1,38	3,57
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	7	2,35	1,37	3,54

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

État du résultat global consolidé de la période

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014			1 ^{er} semestre 2013			Exercice 2013		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Résultat net	1 323	17	1 340	748	45	793	1 962	84	2 046
Instruments financiers des sociétés contrôlées : variations de juste valeur	(5)	-	(5)	112	-	112	87	-	87
dont :									
Actifs financiers disponibles à la vente ^(*)	-	-	-	53	-	53	(33)	-	(33)
Couvertures de flux de trésorerie ^(**)	(5)	-	(5)	59	-	59	120	-	120
Instruments financiers des sociétés mises en équivalence : variations de juste valeur	(155)	-	(155)	74	7	81	198	47	245
Écarts de conversion	15	-	15	(61)	(3)	(65)	(120)	(9)	(129)
Impôt ^(***)	52	-	52	(60)	(2)	(62)	(89)	(15)	(104)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(93)	-	(93)	66	2	67	77	22	99
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(130)	-	(130)	(77)	-	(77)	(44)	(3)	(47)
Impôt	34	-	34	19	-	19	10	1	11
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	(96)	-	(96)	(58)	-	(58)	(34)	(2)	(36)
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	(189)	-	(189)	7	2	9	42	21	63
dont :									
Sociétés contrôlées	(87)	-	(87)	(44)	(3)	(46)	(86)	(8)	(93)
Sociétés mises en équivalence	(102)	-	(102)	51	4	55	128	28	156
Résultat global	1 134	17	1 151	755	46	801	2 004	105	2 109

(*) Montant correspondant principalement au cours du 2^e semestre 2013 au reclassement en résultat des réserves de juste valeur accumulées au titre de la participation du Groupe dans Aéroports de Paris, consolidée selon la méthode de la mise en équivalence depuis fin novembre 2013.

(**) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couvertures de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(***) Effets impôt d'un montant de +52 millions d'euros liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie au 1^{er} semestre 2014 (-43 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 auxquels s'ajoutaient -18 millions d'euros d'effets impôt relatifs aux actifs financiers disponibles à la vente).

Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8	24 705	23 245	25 601
Goodwill	9	6 590	6 598	7 000
Autres immobilisations incorporelles		394	434	417
Immobilisations corporelles	10	4 018	4 603	4 541
Immeubles de placement		8	10	9
Participations dans les sociétés mises en équivalence	11	1 304	844	1 265
Autres actifs financiers non courants	12	1 583	1 668	1 304
Impôts différés actifs		257	235	248
Total actifs non courants		38 860	37 636	40 385
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	16	1 014	1 065	969
Clients et autres débiteurs	16	11 706	11 603	10 993
Autres actifs courants d'exploitation	16	4 389	4 732	4 469
Autres actifs courants hors exploitation		48	30	26
Actifs d'impôt exigible		255	128	76
Autres actifs financiers courants		381	484	367
Actifs financiers de gestion de trésorerie	17	190	1 309	186
Disponibilités et équivalents de trésorerie	17	4 409	5 928	5 605
Total actifs courants		22 391	25 280	22 691
Total actifs		61 251	62 917	63 076

Bilan consolidé

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Capitaux propres				
Capital social	13.1	1 526	1 497	1 504
Primes liées au capital		8 535	8 126	8 212
Titres autodétenus	13.2	(2 478)	(1 697)	(1 795)
Autres instruments de capitaux propres		491	491	491
Réserves consolidées		5 690	5 266	4 486
Réserves de conversion		(48)	(3)	(64)
Résultat net - part du Groupe		1 323	748	1 962
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	13.3	(858)	(750)	(655)
Capitaux propres - part du Groupe		14 181	13 676	14 142
Intérêts minoritaires		120	710	118
Total capitaux propres		14 301	14 386	14 260
Passifs non courants				
Provisions non courantes	15	2 222	2 145	1 987
Emprunts obligataires	17	11 833	11 381	11 320
Autres emprunts et dettes financières	17	5 465	6 293	6 232
Autres passifs non courants		132	142	115
Impôts différés passifs		1 843	1 936	1 963
Total passifs non courants		21 496	21 897	21 618
Passifs courants				
Provisions courantes	16	3 636	3 407	3 670
Fournisseurs	16	7 431	7 551	7 493
Autres passifs courants d'exploitation	16	10 643	11 459	11 308
Autres passifs courants hors exploitation		318	454	1 305
Passifs d'impôt exigible		144	203	176
Dettes financières courantes	17	3 281	3 559	3 246
Total passifs courants		25 454	26 634	27 198
Total passifs et capitaux propres		61 251	62 917	63 076

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)		1 340	793	2 046
Dotations nettes aux amortissements		1 015	992	2 060
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		117	13	34
Paievements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(36)	(17)	(4)
Résultat sur cessions ⁽¹⁾		(777)	(11)	(191)
Variations de juste valeur des instruments financiers		(8)	-	3
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(31)	(53)	-
Coûts d'emprunt immobilisés		(8)	(13)	(21)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	304	295	598
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		471	385	1 070
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2-3	2 387	2 383	5 596
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	16.1	(1 208)	(881)	6
Impôts payés		(696)	(690)	(1 408)
Intérêts financiers nets payés		(348)	(372)	(605)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		50	23	57
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	186	463	3 648
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>(324)</i>	<i>(360)</i>	<i>(777)</i>
<i>Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>49</i>	<i>62</i>	<i>112</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	2	(275)	(298)	(665)
Cash-flow opérationnel	2	(89)	165	2 983
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)</i>		<i>(372)</i>	<i>(363)</i>	<i>(765)</i>
<i>Créances financières (contrats de PPP et autres)</i>		<i>(8)</i>	<i>(35)</i>	<i>(38)</i>
Investissements de développement (concessions et PPP)	2	(380)	(399)	(803)
Cash-flow libre (après investissements)	2	(469)	(233)	2 180
<i>Acquisitions de titres de participation (consolidés et non consolidés)⁽²⁾</i>		<i>(169)</i>	<i>(49)</i>	<i>(1 680)</i>
<i>Cessions de titres de participation (consolidés et non consolidés)⁽³⁾</i>		<i>1 270</i>	<i>10</i>	<i>150</i>
<i>Incidence nette des variations de périmètre</i>		<i>632</i>	<i>4</i>	<i>(1 689)</i>
Investissements financiers nets		1 733	(35)	(3 220)
Autres		(177)	(179)	(95)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	900	(911)	(4 783)
Augmentations et réductions de capital		345	691	785
Opérations sur actions propres		(770)	(124)	(222)
Augmentations et réductions de capital des filiales souscrites par des tiers		-	-	-
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle) ⁽³⁾		(782)	(2)	(3)
Dividendes payés :	13.4			
- aux actionnaires de VINCI SA		(681)	(654)	(993)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(8)	(47)	(79)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme		740	1 932	2 178
Remboursements d'emprunts long terme		(625)	(764)	(2 575)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		91	(1 193)	(338)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(1 691)	(161)	(1 247)
Autres variations ⁽⁴⁾	IV	(671)	(25)	1 588
Variation de la trésorerie nette	I+II+III+IV	(1 276)	(633)	(794)
Trésorerie nette à l'ouverture		4 952	5 746	5 746
Trésorerie nette à la clôture	17	3 676	5 113	4 952
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		(91)	1 193	338
(Émission) remboursement des emprunts		(114)	(1 168)	397
Autres variations ⁽⁴⁾		699	137	(1 518)
Variation de l'endettement financier net		(782)	(471)	(1 577)
Endettement financier net en début de période		(14 104)	(12 527)	(12 527)
Endettement financier net en fin de période	17	(14 885)	(12 998)	(14 104)

(1) Correspondant principalement à la cession de VINCI Park intervenue au cours du 1^{er} semestre 2014.

(2) Dont, en 2013, acquisition des titres d'ANA pour 1,1 milliard d'euros et prise de participation complémentaire dans Aéroports de Paris pour 0,4 milliard d'euros.

(3) Dont acquisition des minoritaires de Cofiroute (16,67 %) fin janvier 2014 pour un montant de 780 millions d'euros.

(4) Autres variations principalement liées, au cours du 1^{er} semestre 2014, à la sortie de l'endettement financier net de VINCI Park, et au cours 2^e semestre 2013, à la reprise de l'endettement financier net d'ANA, consolidée selon la méthode de l'intégration globale depuis septembre 2013.

Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres - part du Groupe											
<i>(en millions d'euros)</i>	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres 31/12/2012	1 443	7 488	(1 662)	491	4 123	1 917	56	(819)	13 037	730	13 768
Résultat net de la période						748			748	45	793
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées							(59)	16	(43)	(3)	(46)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence							(2)	53	51	4	55
Résultat global de la période						748	(61)	69	755	46	801
Augmentation de capital	54	638							691		691
Réduction de capital									-		-
Opérations sur actions propres			(35)		(88)				(124)		(124)
Affectation du résultat et dividendes distribués					1 263	(1 917)			(654)	(47)	(701)
Paiements en actions (IFRS 2)					30				30	-	30
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(2)		-		(2)	(2)	(3)
Variations de périmètre						-	-			-	-
Divers					(61)		2		(59)	(18)	(77)
Capitaux propres 30/06/2013	1 497	8 126	(1 697)	491	5 266	748	(3)	(750)	13 676	710	14 386
Résultat net de la période						1 214			1 214	39	1 254
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées							(52)	10	(42)	(5)	(47)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence							(6)	84	78	24	101
Résultat global de la période						1 214	(58)	93	1 249	58	1 308
Augmentation de capital	7	87							94		94
Réduction de capital										-	-
Opérations sur actions propres			(98)		-				(99)		(99)
Affectation du résultat et dividendes distribués					(339)				(339)	(32)	(371)
Paiements en actions (IFRS 2)					29				29	-	29
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					2				2	-	2
Variations de périmètre ^(*)					(2)		-	2		(276)	(276)
Divers ^(**)					(470)		(2)	-	(471)	(343)	(814)
Capitaux propres 31/12/2013	1 504	8 212	(1 795)	491	4 486	1 962	(64)	(655)	14 142	118	14 260
Résultat net de la période						1 323			1 323	17	1 340
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées							13	(99)	(87)	-	(87)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence							3	(105)	(102)	-	(102)
Résultat global de la période						1 323	15	(204)	1 134	17	1 151
Augmentation de capital	22	323							345		345
Réduction de capital											
Opérations sur actions propres			(682)		(87)				(770)		(770)
Affectation du résultat et dividendes distribués					1 281	(1 962)			(681)	(8)	(690)
Paiements en actions (IFRS 2)					28				28	-	28
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					2		-	-	2	(4)	(1)
Variations de périmètre					(3)		-	3		(3)	(3)
Divers					(18)		-	(2)	(19)	-	(19)
Capitaux propres 30/06/2014	1 526	8 535	(2 478)	491	5 690	1 323	(48)	(858)	14 181	120	14 301

(*) La baisse du montant d'intérêts minoritaires s'explique principalement par la perte de contrôle de CFE, consolidé selon la méthode de la mise en équivalence depuis fin décembre 2013.

(**) Impact principalement lié à l'engagement de rachat de la participation minoritaire de 16,67 % dans Cofiroute dont le paiement est intervenu au cours du 1^{er} semestre 2014.

Annexe aux comptes consolidés semestriels

A.	Saisonnalité de l'activité	22
B.	Principes comptables et méthodes d'évaluation	22
C.	Acquisitions et cessions d'entreprises	28
D.	Informations sectorielles	29
1.	Chiffre d'affaires	29
2.	Autres informations sectorielles par pôle de métier	31
3.	Répartition des données de la branche concessions	35
E.	Notes relatives au compte de résultat	38
4.	Résultat opérationnel	38
5.	Charges et produits financiers	39
6.	Impôts sur les bénéfices	39
7.	Résultat par action	39
F.	Notes relatives au bilan	41
8.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	41
9.	Goodwill	42
10.	Immobilisations corporelles	43
11.	Participations dans les sociétés mises en équivalence	43
12.	Autres actifs financiers non courants	44
13.	Capitaux propres	45
14.	Paievements en actions	47
15.	Provisions non courantes	49
16.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	50
17.	Informations relatives à l'endettement financier net	52
18.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	55
19.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	56
G.	Autres notes	58
20.	Transactions avec les parties liées	58
21.	Obligations contractuelles et engagements hors bilan donnés ou reçus des filiales contrôlées	58
H.	Note sur les litiges	59
I.	Événements postérieurs à la clôture	60

A. Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison de conditions climatiques généralement moins favorables ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au 1^{er} semestre est inférieur à celui du 2^e semestre, en raison du niveau élevé de trafic des véhicules légers constaté durant la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentait entre 46 % et 47 % du chiffre d'affaires de l'année, selon les réseaux et les années.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit aussi par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2^e semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés à la clôture de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du 1^{er} semestre sont provisionnées en totalité sur la période.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2014 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 31 juillet 2014. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentés dans le document de référence 2013 D.14-0101, déposé auprès de l'AMF le 28 février 2014.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014^(*).

Les principes comptables retenus au 30 juin 2014 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2013, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2014 (voir note B.1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2014).

1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2014

Les nouvelles normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2014 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de VINCI au 30 juin 2014. Elles concernent principalement :

Normes relatives aux méthodes de consolidation :

- IFRS 10 « États financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- Amendements à IFRS 10, 11 et 12 « Dispositions transitoires » ;
- IAS 28 amendée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Autres normes et interprétations :

- IAS 32 amendée « Compensation d'actifs et de passifs financiers » ;
- Modifications d'IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ».

^(*) Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2014

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-après dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2014.

- IFRS 9 « Instruments financiers, classification et évaluation » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers, comptabilité de couverture » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus des contrats clients » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 ;
- Améliorations annuelles, cycle 2011-2013 ;
- IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

VINCI réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

2. Méthodes de consolidation

2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Le Groupe applique, à compter du 1^{er} janvier 2014, les nouvelles normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12 et IAS 28 amendée.

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » remplace la norme IAS 27 ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation - Entités ad hoc » pour tous les aspects relatifs au contrôle et aux procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, VINCI réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires afin de vérifier leur caractère purement protectif. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercé par chacune des parties, est également effectuée.

Pour certaines sociétés de projet d'infrastructures en concession ou en contrat de partenariat public-privé dans lesquelles VINCI n'est pas seul investisseur en capital, outre l'analyse de la gouvernance établie avec chaque partenaire, le Groupe peut être amené à étudier les caractéristiques des contrats de sous-traitance afin de vérifier qu'ils ne confèrent pas de pouvoirs additionnels susceptibles d'aboutir à une situation de contrôle. Cela concerne le plus souvent les contrats de construction et les contrats d'exploitation/maintenance des ouvrages concédés.

Une analyse est menée en cas d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

La norme IFRS 11 « Partenariats » remplace la norme IAS 31 pour tous les aspects relatifs à la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont désormais classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

- Une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (co-entrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- Une activité conjointe (joint-opération) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant doit comptabiliser sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

La plupart des partenariats de la branche contracting correspondent à des activités conjointes de par la forme légale des structures juridiques employées, comme en France, où les parties ont généralement recours à la société en participation (SEP) pour contractualiser leurs activités de travaux en partenariat. Dans quelques cas de figure, lorsque les faits et circonstances démontrent que les activités d'une entreprise ont été conçues dans l'objectif de fournir une production aux parties, la nature d'activité conjointe est avérée même lorsque la forme légale du véhicule juridique n'établit pas de transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat. En effet, cela indique que les parties ont

droit, en substance, à la quasi-totalité des avantages économiques associés aux actifs de l'entreprise et qu'elles en régleront les passifs. Au sein du Groupe, cela concerne notamment certains postes d'enrobage détenus par Eurovia destinés à ses activités de construction et de rénovation d'infrastructures routières.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et dans les coentreprises au sens d'IFRS 11. Elle intègre également les anciennes dispositions de SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des co-entrepreneurs ». Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentage de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » définit les informations à inscrire dans les états financiers annuels au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Au niveau du périmètre de consolidation du Groupe, les travaux de mise en œuvre de ces nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28 amendée n'ont modifié les méthodes de consolidation que de quelques entités peu significatives. La période comparative 2013 publiée n'a, en conséquence, pas été retraitée. Pour rappel, le Groupe avait retenu depuis 2010 l'option offerte par IAS 31 visant à consolider les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

Le comité d'interprétations des normes IFRS (IFRS IC), saisi sur certaines difficultés d'application de la norme IFRS 11, réalise actuellement des travaux sur le classement en tant qu'activité conjointe ou coentreprise de certains partenariats, notamment dans le secteur de la construction et l'industrie pétrolière et gazière. En France, dans l'attente des conclusions du comité d'interprétations des normes IFRS, les partenariats de co-promotion immobilière contractualisés sous la forme de SCCV sont comptabilisés en tant qu'activité conjointe dans les états financiers consolidés du Groupe. Les conclusions du comité d'interprétations ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

La norme IFRS 12 n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés annuels publiés au titre de l'exercice 2014, le Groupe présentant déjà dans ses comptes consolidés annuels la plupart des informations requises.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur d'autres agrégats.

Évolution du périmètre de consolidation

<i>(en nombre de sociétés)</i>	30/06/2014			30/06/2013			31/12/2013		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Intégration globale	1 799	1 127	672	2 003	1 219	784	1 936	1 200	736
Mise en équivalence	161	63	98	364	60	304	172	60	112
Total	1 960	1 190	770	2 367	1 279	1 088	2 108	1 260	848

La réduction du nombre d'entités consolidées résulte principalement de la cession de VINCI Park en juin 2014 conduisant à la sortie de 137 sociétés du périmètre de consolidation.

Les principales acquisitions de la période concernent VINCI Energies (16 sociétés), Eurovia (2 sociétés), VINCI Construction (2 sociétés) et VINCI Immobilier (2 sociétés).

2.2 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change en résultant sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés en couverture d'investissement net dans les filiales étrangères sont enregistrés dans la rubrique écarts de conversion des capitaux propres.

2.5 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée qui a été appliquée de façon prospective.

En application de cette norme révisée, le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle les actifs acquis et les passifs identifiables repris. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de *due diligence* et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

La valeur d'acquisition est affectée en comptabilisant les actifs acquis et les passifs assumés identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date de prise de contrôle, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

2.6 Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une diminution du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluation retenues pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

3.2 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et les actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en annexe en note F.19 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants de marché. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et certains actifs financiers disponibles à la vente et emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

3.3.1 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2014 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

3.3.2 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2014 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2013. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le 1^{er} semestre 2014 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

C. Acquisitions et cessions d'entreprises

1. Ouverture du capital de VINCI Park

Le 4 juin 2014, après avoir recueilli l'aval des autorités compétentes en matière de concurrence, VINCI, Ardian et Crédit Agricole Assurances ont finalisé l'ouverture du capital de VINCI Park, un des principaux acteurs mondiaux du stationnement et de la mobilité urbaine. Celle-ci doit permettre à VINCI Park de poursuivre son développement à l'international sur des marchés en forte croissance comme en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Asie, et de renforcer sa position de leader en France et en Europe.

L'opération s'est traduite pour le Groupe par la cession de 100 % des titres de VINCI Park à un nouvel holding détenu à 37,4 % par Ardian, 37,4 % par Crédit Agricole Assurances, 24,9 % par VINCI Concessions, le reste du capital étant détenu par le management de VINCI Park.

La gouvernance établie avec Ardian et Crédit Agricole Assurances confère à VINCI une influence notable sur cette société, laquelle est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers du Groupe depuis le 4 juin 2014.

La perte de contrôle de VINCI Park a conduit le Groupe à reconnaître un résultat net de cession après impôts d'un montant de 690 millions d'euros intégrant le reclassement en résultat de réserves de couvertures de flux de trésorerie et d'écarts de conversion accumulés jusqu'alors en autres éléments du résultat global. Cette opération a par ailleurs permis de réduire l'endettement financier net du Groupe de 1,7 milliard d'euros, dont 0,6 milliard d'euros relatifs à la sortie de l'endettement financier net de VINCI Park.

VINCI Park a été intégré globalement dans les états financiers consolidés du Groupe jusqu'au 4 juin 2014, contribuant au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel sur activité pour respectivement 259 millions d'euros et 86 millions d'euros sur cette période. La contribution de VINCI Park au résultat opérationnel sur activité tient compte des impacts, entre le 11 février et le 4 juin 2014, de l'application des dispositions d'IFRS 5 applicables à un groupe d'actifs non courants détenus en vue de la vente.

Le protocole de cession de titres ne prévoit pas de clause d'ajustement de prix, les garanties de passif accordées par VINCI et leurs conditions de mise en œuvre étant usuelles pour ce type d'opération.

2. Rachat des intérêts minoritaires de Cofiroute

Le 31 janvier 2014, conformément aux dispositions de l'accord conclu le 20 décembre 2013, le Groupe a finalisé le rachat de la participation détenue par Colas dans le capital de Cofiroute (16,67 %) pour un montant de 780 millions d'euros. Un complément de prix de 20 millions d'euros pourrait compléter ce versement, selon la réalisation de certaines hypothèses opérationnelles sur la période 2014 - 2015.

VINCI détient ainsi, depuis le 31 janvier 2014, 100 % du capital de Cofiroute.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, l'opération a été traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires. La différence entre le montant de la transaction (y compris la juste valeur de la clause d'ajustement de prix) et la valeur nette comptable des intérêts minoritaires, d'un montant de 452 millions d'euros, a été enregistrée en capitaux propres part du Groupe. L'essentiel de cet impact avait toutefois déjà été enregistré en capitaux propres part du Groupe à la fin de l'exercice 2013, lors de la comptabilisation de l'engagement de rachat ferme contractualisé auprès de Colas.

Le paiement des titres en numéraire a été inscrit, au cours du 1^{er} semestre 2014, en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

3. Autres acquisitions de la période

En dehors de l'opération de rachat des intérêts minoritaires de Cofiroute, le Groupe n'a pas réalisé d'autres acquisitions d'entreprises significatives au cours du 1^{er} semestre 2014.

4. Acquisitions et cessions des périodes antérieures

Les principales acquisitions de l'exercice 2013 ont concerné la prise de contrôle d'ANA, société concessionnaire de dix aéroports au Portugal, pour une valeur de titres d'1,1 milliard d'euros, et l'achat d'une participation complémentaire dans Aéroports de Paris (ADP) pour un montant de 0,4 milliard d'euros.

Pour ANA, VINCI procède à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. L'allocation du prix d'acquisition d'ANA s'est traduite par la reconnaissance d'un goodwill d'un montant de 446 millions d'euros affecté au segment VINCI Airports. Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables acquis à la date de prise de contrôle, le 17 septembre 2013, n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs au cours du 1^{er} semestre 2014.

Les travaux d'identification et d'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables d'ADP, consolidé selon la méthode de la mise en équivalence depuis fin novembre 2013, sont en cours de finalisation. Ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la quote-part de résultat d'ADP au cours des prochains exercices.

La principale cession de l'exercice 2013 a concerné la perte de contrôle du groupe belge CFE, intervenue le 24 décembre 2013.

Ces opérations sont détaillées dans la note B. Acquisitions et cessions d'entreprises du document de référence 2013.

D. Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée par pôle, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe.

Le Groupe est organisé en deux branches principales, concessions et contracting, auxquelles s'ajoute l'activité de VINCI Immobilier. Les branches concessions et contracting sont elles-mêmes divisées en pôles :

Branche concessions

- VINCI Autoroutes : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute et Arcour).
- VINCI Concessions : VINCI Airports, VINCI Stadium, autres infrastructures et équipements publics.

Branche contracting

- VINCI Energies : ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information et de la communication, génie climatique, isolation et facility management.
- Eurovia : construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagements urbains, travaux pour l'environnement, production de matériaux, démolition, recyclage et signalisation.
- VINCI Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment et de génie civil, travaux hydrauliques, fondations, traitement des sols et génie civil spécialisé.

Le pôle VINCI Immobilier, quant à lui, est directement rattaché aux holdings VINCI.

1. Chiffre d'affaires

1.1 Répartition du chiffre d'affaires par pôle

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Variation 1 ^{er} semestre 2014/2013	Exercice 2013
Concessions	2 853	2 577	10,7 %	5 616
VINCI Autoroutes	2 199	2 112	4,1 %	4 596
VINCI Concessions	654	465	40,5 %	1 020
Contracting	15 620	16 129	(3,2 %)	34 636
VINCI Energies	4 356	4 419	(1,4 %)	9 248
Eurovia	3 641	3 603	1,1 %	8 613
VINCI Construction	7 622	8 107	(6,0 %)	16 775
VINCI Immobilier	281	360	(21,9 %)	816
Éliminations intra-groupe	(290)	(355)	(18,1 %)	(731)
Chiffre d'affaires (*)	18 464	18 711	(1,3 %)	40 338
<i>Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires</i>	<i>153</i>	<i>172</i>	<i>(10,9 %)</i>	<i>403</i>
<i>Chiffre d'affaires total</i>	<i>18 617</i>	<i>18 883</i>	<i>(1,4 %)</i>	<i>40 740</i>

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

1.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014		1 ^{er} semestre 2013		Exercice 2013	
		%		%		%
France	11 687	63,3 %	11 810	63,1 %	25 111	62,3 %
Royaume-Uni	1 269	6,9 %	1 265	6,8 %	2 578	6,4 %
Allemagne	1 047	5,7 %	1 101	5,9 %	2 583	6,4 %
Europe centrale et orientale ^(*)	698	3,8 %	628	3,4 %	1 718	4,3 %
Benelux	362	2,0 %	817	4,4 %	1 640	4,1 %
Autres pays d'Europe	809	4,4 %	546	2,9 %	1 304	3,2 %
Europe ^(**)	15 873	86,0 %	16 167	86,4 %	34 934	86,6 %
<i>dont Union européenne</i>	<i>15 498</i>	<i>83,9 %</i>	<i>15 852</i>	<i>84,7 %</i>	<i>34 215</i>	<i>84,8 %</i>
Amérique du Nord	522	2,8 %	529	2,8 %	1 272	3,2 %
Amérique latine	257	1,4 %	265	1,4 %	548	1,4 %
Afrique	924	5,0 %	883	4,7 %	1 816	4,5 %
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	888	4,8 %	867	4,6 %	1 767	4,4 %
International hors Europe	2 591	14,0 %	2 544	13,6 %	5 403	13,4 %
Chiffre d'affaires ^(***)	18 464	100,0 %	18 711	100,0 %	40 338	100,0 %

() Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.*

*(**) Dont zone euro : 13 450 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, 13 835 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 et 29 748 millions d'euros pour l'exercice 2013.*

*(***) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.*

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 6 777 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en recul de 1,8 % par rapport au 1^{er} semestre 2013. Il représente 36,7 % du chiffre d'affaires des filiales du Groupe (36,9 % au 1^{er} semestre 2013).

2. Autres informations sectorielles par pôle de métier

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque pôle, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec les autres pôles.

1^{er} semestre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Contracting			VINCI	Éliminations	Total	
	VINCI Autoroutes	VINCI Concessions	Total	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total et holdings			
Compte de résultat										
Chiffre d'affaires (*)	2 199	654	2 853	4 356	3 641	7 622	15 620	281	(290)	18 464
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	190	55	245	-	-	-	-	-	(91)**	153
Chiffre d'affaires total	2 389	709	3 098	4 356	3 641	7 622	15 620	281	(382)	18 617
Résultat opérationnel sur activité	922	202	1 124	237	(45)	204	396	20	-	1 540
% du chiffre d'affaires (*)	41,9 %	30,9 %	39,4 %	5,4 %	(1,2 %)	2,7 %	2,5 %			8,3%
Résultat opérationnel	920	915	1 835	231	(99)	142	275	29	-	2 138
Tableau des flux de trésorerie										
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 541	227	1 768	249	52	304	605	15	-	2 387
% du chiffre d'affaires (*)	70,1 %	34,7 %	62,0 %	5,7 %	1,4 %	4,0 %	3,9 %			12,9%
Dotations nettes aux amortissements	630	55	685	48	114	167	329	1	-	1 015
Dotations aux provisions et dépréciations (nettes)	7	1	8	1	62	41	104	6	-	117
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(6)	(20)	(26)	(43)	(80)	(127)	(250)	1	-	(275)
Cash-flow opérationnel	918	150	1 068	(190)	(386)	(599)	(1 175)	18	-	(89)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(322)	(64)	(385)	1	(1)	5	5	-	-	(380)
Cash-flow libre (après investissements)	597	86	682	(188)	(387)	(595)	(1 169)	18	-	(469)
Bilan										
Capitaux engagés	22 556	4 152	26 707	2 615	1 482	339	4 437	303	-	31 447
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	8	819	826	8	104	317	429	49	-	1 304
Excédent (endettement) financier net	(17 606)	(1 886)	(19 492)	(396)	(403)	1 330	531	4 076	-	(14 885)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

1^{er} semestre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Contracting			VINCI Immobilier et holdings		Éliminations	Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Concessions	Total	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat										
Chiffre d'affaires ^(*)	2 112	465	2 577	4 419	3 603	8 107	16 129	360	(355)	18 711
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	229	24	254						(82) ^(**)	172
Chiffre d'affaires total	2 341	490	2 831	4 419	3 603	8 107	16 129	360	(436)	18 883
Résultat opérationnel sur activité	891	105	997	235	(82)	307	459	31		1 487
% du chiffre d'affaires ^(*)	42,2 %	22,6 %	38,7 %	5,3 %	(2,3 %)	3,8 %	2,8 %			7,9 %
Résultat opérationnel	889	118	1 007	221	(84)	321	458	30		1 495
Tableau des flux de trésorerie										
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 474	154	1 628	247	20	464	730	25		2 383
% du chiffre d'affaires ^(*)	69,8 %	33,1 %	63,2 %	5,6 %	0,5 %	5,7 %	4,5 %			12,7 %
<i>Dotations nettes aux amortissements</i>	593	49	642	48	124	176	348	2		992
<i>Dotations aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	8	2	10	(5)	(3)	16	9	(6)		13
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(17)	(15)	(31)	(43)	(88)	(135)	(266)	-		(298)
Cash-flow opérationnel	788	78	866	(97)	(362)	(283)	(742)	42		165
Investissements de développement (cessions et PPP)	(348)	(14)	(362)	(2)	-	(34)	(37)	-		(399)
Cash-flow libre (après investissements)	440	64	504	(100)	(362)	(317)	(779)	42		(233)
Bilan										
Capitaux engagés	23 047	1 974	25 021	2 479	1 670	241	4 390	172		29 582
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	15	102	118	9	104	586	699	27		844
Excédent (endettement) financier net	(16 091)	(1 498)	(17 589)	(288)	(482)	1 658	887	3 704		(12 998)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

Exercice 2013

(en millions d'euros)	Concessions			Contracting				VINCI Immobilier et holdings		Éliminations	Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Concessions	Total	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total				
Compte de résultat											
Chiffre d'affaires ^(*)	4 596	1 020	5 616	9 248	8 613	16 775	34 636	816	(731)	40 338	
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	491	88	578						(176) ^(**)	403	
Chiffre d'affaires total	5 087	1 108	6 195	9 248	8 613	16 775	34 636	816	(907)	40 740	
Résultat opérationnel sur activité	2 031	124	2 155	517	230	680	1 427	88		3 670	
% du chiffre d'affaires ^(*)	44,2 %	12,2 %	38,4 %	5,6 %	2,7 %	4,1 %	4,1 %			9,1 %	
Résultat opérationnel	2 019	207	2 226	490	221	748	1 459	82		3 767	
Tableau des flux de trésorerie											
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 231	301	3 533	536	431	931	1 898	166		5 596	
% du chiffre d'affaires ^(*)	70,3 %	29,5 %	62,9 %	5,8 %	5,0 %	5,5 %	5,5 %			13,9 %	
Dotations nettes aux amortissements	1 222	121	1 343	100	250	363	714	3		2 060	
Dotations aux provisions et dépréciations (nettes)	12	(1)	11	(6)	16	17	27	(5)		34	
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(25)	(33)	(58)	(97)	(189)	(320)	(606)	(1)		(665)	
Cash-flow opérationnel	1 849	229	2 077	319	262	144	725	181		2 983	
Investissements de développement (concessions et PPP)	(689)	(75)	(764)	(6)	(1)	(32)	(39)	-		(803)	
Cash-flow libre (après investissements)	1 159	154	1 313	313	261	112	686	181		2 180	
Bilan											
Capitaux engagés	22 840	5 275	28 115	2 281	1 230	(450)	3 061	194		31 369	
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	8	786	794	10	110	317	437	34		1 265	
Excédent (endettement) financier net	(15 387)	(4 622)	(20 010)	(64)	26	2 167	2 129	3 777		(14 104)	

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

Les capitaux engagés correspondent aux actifs non courants diminués du besoin en fonds de roulement, y compris provisions courantes (voir note F.16 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes) et de l'impôt exigible.

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Capitaux engagés - actifs				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8	24 705	23 245	25 601
- Impôts différés sur écarts d'évaluation liés aux regroupements d'entreprises		(1 851)	(1 717)	(1 675)
Goodwill brut	9	6 804	6 670	7 091
Autres immobilisations incorporelles		394	434	417
Immobilisations corporelles	10	4 018	4 603	4 541
Immeubles de placement		8	10	9
Participations dans les sociétés mises en équivalence	11	1 304	844	1 265
Autres actifs financiers non courants	12	1 583	1 668	1 304
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)		(2)	(2)	(2)
- Dérivés actifs non courants	12	(754)	(658)	(562)
Stocks et travaux en cours		1 014	1 065	969
Clients et autres débiteurs		11 706	11 603	10 993
Autres actifs courants d'exploitation		4 389	4 732	4 469
Autres actifs courants hors exploitation		48	30	26
Actifs d'impôt exigible		255	128	76
Capitaux engagés - passifs				
Provisions courantes	16	(3 636)	(3 407)	(3 670)
Fournisseurs		(7 431)	(7 551)	(7 493)
Autres passifs courants d'exploitation		(10 643)	(11 459)	(11 308)
Autres passifs courants hors exploitation ^(*)		(318)	(454)	(505)
Passifs d'impôt exigible		(144)	(203)	(176)
Total capitaux engagés		31 447	29 582	31 369

(*) Au 31 décembre 2013, hors engagement de rachat de la participation minoritaire de 16,67 % dans Cofiroute.

3. Répartition des données de la branche concessions

1^{er} semestre 2014

(en millions d'euros)	dont			dont			Total
	VINCI Autoroutes	Groupe ASF	Cofiroute	VINCI Concessions	VINCI Airports	VINCI Park ^(*)	
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires ^(*)	2 199	1 583	593	654	340	259	2 853
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	190	145	44	55	23	13	245
Chiffre d'affaires total	2 389	1 728	637	709	363	272	3 098
Résultat opérationnel sur activité	922	619	293	202	112	86	1 124
% du chiffre d'affaires ^(*)	41,9 %	39,1 %	49,4 %	30,9 %	32,9 %	33,2 %	39,4 %
Résultat opérationnel	920	618	292	915	120	85	1 835
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 541	1 105	423	227	150	93	1 768
% du chiffre d'affaires ^(*)	70,1 %	69,8 %	71,2 %	34,7 %	44,0 %	36,0 %	62,0 %
Dotations nettes aux amortissements	630	493	132	55	41	9	685
Dotations aux provisions et dépréciations (nettes)	7	4	3	1	-	(1)	8
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(6)	(5)	-	(20)	(3)	(16)	(26)
Cash-flow opérationnel	918	681	259	150	85	58	1 068
Investissements de développement (concessions et PPP)	(322)	(257)	(64)	(64)	(31)	(22)	(385)
Cash-flow libre (après investissements)	597	424	195	86	54	36	682
Bilan							
Capitaux engagés	22 556	16 763	5 143	4 152	3 572	111	26 707
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	8	8	-	819	642	111	826
Excédent (endettement) financier net	(17 606)	(11 039)	(2 642)	(1 886)	(2 894)	(1)	(19 492)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Consolidé selon la méthode de l'intégration globale jusqu'au 4 juin 2014.

1^{er} semestre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>dont</i>			<i>dont</i>			Total
	VINCI Autoroutes	<i>Groupe ASF</i>	<i>Cofiroute</i>	VINCI Concessions	<i>VINCI Airports</i>	<i>VINCI Park</i>	
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires ^(*)	2 112	1 519	572	465	100	301	2 577
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	229	178	49	24	19	5	254
Chiffre d'affaires total	2 341	1 697	621	490	119	306	2 831
Résultat opérationnel sur activité	891	600	282	105	27	65	997
<i>% du chiffre d'affaires ^(*)</i>	<i>42,2 %</i>	<i>39,5 %</i>	<i>49,3 %</i>	<i>22,6 %</i>	<i>27,6 %</i>	<i>21,6 %</i>	<i>38,7 %</i>
Résultat opérationnel	889	598	281	118	34	70	1 007
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 474	1 054	407	154	44	100	1 628
<i>% du chiffre d'affaires ^(*)</i>	<i>69,8 %</i>	<i>69,3 %</i>	<i>71,0 %</i>	<i>33,1 %</i>	<i>43,7 %</i>	<i>33,1 %</i>	<i>63,2 %</i>
<i>Dotations nettes aux amortissements</i>	<i>593</i>	<i>461</i>	<i>128</i>	<i>49</i>	<i>8</i>	<i>36</i>	<i>642</i>
<i>Dotations aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	<i>8</i>	<i>5</i>	<i>3</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>(1)</i>	<i>10</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(17)	(6)	(9)	(15)	(1)	(12)	(31)
Cash-flow opérationnel	788	596	222	78	25	61	866
Investissements de développement (concessions et PPP)	(348)	(283)	(63)	(14)	(10)	(3)	(362)
Cash-flow libre (après investissements)	440	313	159	64	15	58	504
Bilan							
Capitaux engagés	23 047	17 176	5 191	1 974	365	1 230	25 021
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>-</i>	<i>102</i>	<i>1</i>	<i>38</i>	<i>118</i>
Excédent (endettement) financier net	(16 091)	(11 264)	(2 865)	(1 498)	(131)	(676)	(17 589)

() Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.*

Exercice 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>dont</i>			<i>dont</i>			Total
	VINCI Autoroutes	Groupe ASF	Cofiroute	VINCI Concessions	VINCI Airports	VINCI Park	
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires (*)	4 596	3 308	1 241	1 020	315	607	5 616
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	491	377	109	88	66	19	578
Chiffre d'affaires total	5 087	3 685	1 351	1 108	381	625	6 195
Résultat opérationnel sur activité	2 031	1 378	632	124	65	114	2 155
<i>% du chiffre d'affaires (*)</i>	<i>44,2 %</i>	<i>41,7 %</i>	<i>50,9 %</i>	<i>12,2 %</i>	<i>20,5 %</i>	<i>18,7 %</i>	<i>38,4 %</i>
Résultat opérationnel	2 019	1 368	630	207	190	122	2 226
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 231	2 316	886	301	102	209	3 533
<i>% du chiffre d'affaires (*)</i>	<i>70,3 %</i>	<i>70,0 %</i>	<i>71,4 %</i>	<i>29,5 %</i>	<i>32,5 %</i>	<i>34,4 %</i>	<i>62,9 %</i>
<i>Dotations nettes aux amortissements</i>	<i>1 222</i>	<i>954</i>	<i>259</i>	<i>121</i>	<i>36</i>	<i>74</i>	<i>1 343</i>
<i>Dotations aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	<i>12</i>	<i>5</i>	<i>7</i>	<i>(1)</i>	<i>1</i>	<i>17</i>	<i>11</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(25)	(11)	(10)	(33)	(5)	(25)	(58)
Cash-flow opérationnel	1 849	1 467	451	229	109	153	2 077
Investissements de développement (concessions et PPP)	(689)	(553)	(132)	(75)	(37)	(37)	(764)
Cash-flow libre (après investissements)	1 159	914	319	154	71	116	1 313
Bilan							
Capitaux engagés	22 840	16 949	5 213	5 275	3 684	1 203	28 115
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>-</i>	<i>786</i>	<i>644</i>	<i>55</i>	<i>794</i>
Excédent (endettement) financier net	(15 387)	(10 938)	(2 857)	(4 622)	(2 927)	(673)	(20 010)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

E. Notes relatives au compte de résultat

4. Résultat opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Chiffre d'affaires (*)	18 464	18 711	40 338
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	153	172	403
Chiffre d'affaires total	18 617	18 883	40 740
Produits des activités annexes	79	118	253
Achats consommés	(4 092)	(4 480)	(9 466)
Services extérieurs	(2 409)	(2 575)	(5 377)
Personnel intérimaire	(491)	(460)	(1 020)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(3 968)	(3 848)	(8 702)
Impôts et taxes	(527)	(500)	(1 076)
Charges de personnel	(4 671)	(4 792)	(9 599)
Autres produits et charges opérationnels	16	27	46
Dotations aux amortissements	(1 015)	(992)	(2 060)
Dotations nettes aux provisions	-	106	(70)
Charges opérationnelles	(17 156)	(17 514)	(37 323)
Résultat opérationnel sur activité	1 540	1 487	3 670
<i>% du chiffre d'affaires (*)</i>	<i>8,3 %</i>	<i>7,9 %</i>	<i>9,1 %</i>
Paiements en actions (IFRS 2)	(42)	(43)	(86)
Résultat des sociétés mises en équivalence	24	41	95
Autres éléments opérationnels courants	13	7	(2)
Résultat opérationnel courant	1 535	1 492	3 677
Pertes de valeur des goodwill	(121)	(1)	(28)
Effets de périmètre et résultat de cession sur titres	724	4	171
Autres éléments opérationnels non courants	-	-	(53)
<i>Total éléments opérationnels non courants</i>	<i>603</i>	<i>3</i>	<i>90</i>
Résultat opérationnel	2 138	1 495	3 767

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe, consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2). Elle exclut également la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et les autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le résultat opérationnel courant est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2) et le résultat des sociétés mises en équivalence.

Les pertes de valeurs de goodwill ainsi que les autres éléments opérationnels non courants significatifs comprenant notamment les plus ou moins-values de cession de titres ainsi que les impacts des réévaluations à la juste valeur des quotes-parts détenues lors de changements de nature du contrôle exercé sont comptabilisés dans le résultat opérationnel. Celui-ci est donc obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits non courants.

Les éléments non courants constatés au cours de la période concernent, pour l'essentiel, le résultat de cession lié à la perte de contrôle de VINCI Park et des dépréciations de goodwill, principalement ceux de sociétés de VINCI Construction UK et celui de la société indienne NAPC chez Eurovia.

5. Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Coût de l'endettement financier brut	(340)	(334)	(675)
Produits financiers des placements de trésorerie	36	39	76
Coût de l'endettement financier net	(304)	(295)	(598)
Coûts d'emprunts immobilisés	8	13	21
Coûts d'actualisation	(32)	(30)	(63)
Résultat de change	-	(5)	(10)
Autres produits et charges financiers	(23)	(23)	(52)

Au 1^{er} semestre 2014, le coût de l'endettement financier net s'élève à 304 millions d'euros, en augmentation de 9 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2013 (295 millions d'euros). Cette hausse est principalement induite par l'augmentation de l'encours moyen de l'endettement financier net, liée principalement aux acquisitions d'ANA en septembre 2013 et des intérêts minoritaires détenus par Colas dans Cofiroute en janvier 2014.

Les autres produits et charges financiers intègrent les coûts d'emprunts incorporés au coût des immobilisations en cours de construction qui s'élèvent à 8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (dont 7 millions d'euros pour le groupe ASF), à comparer à 13 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 (dont 12 millions d'euros pour le groupe ASF).

Ils comprennent également les coûts d'actualisation des actifs et passifs significatifs à plus d'un an pour un montant de -32 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (-30 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Ces coûts d'actualisation portent pour l'essentiel sur les provisions pour engagements de retraite pour -23 millions d'euros (-23 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) et sur les provisions pour obligations de maintien en l'état d'ouvrages concédés pour -7 millions d'euros (-7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 471 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (385 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Le taux effectif d'impôt (hors résultat des sociétés mises en équivalence) ressort à 26,4 % au 1^{er} semestre 2014 contre 33,9 % au 1^{er} semestre 2013. La diminution du taux effectif d'impôt provient notamment de la taxation à taux réduit du résultat de cession VINCI Park réalisé sur le 1^{er} semestre 2014. Hormis cet élément exceptionnel, le taux reste inférieur au taux d'impôt théorique en vigueur en France de 38 % (taux d'imposition de droit commun majoré de la contribution exceptionnelle de 10,7 % applicable depuis 2013), du fait de l'imposition à un taux inférieur des résultats de certaines filiales à l'étranger.

7. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions autodétenues.

Le résultat dilué par action prend en compte le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs (options de souscription d'actions, actions de performance notamment). Par ailleurs, le résultat est corrigé, le cas échéant, des variations de produits et charges enregistrées directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions d'instruments potentiellement dilutifs.

La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33. Conformément à cette norme, les plans dont le cours de l'action est supérieur au cours moyen de la période sont exclus du résultat net par action dilué.

Les tableaux ci-dessous indiquent le passage du résultat par action avant dilution au résultat net dilué par action :

1^{er} semestre 2014	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Total actions	605 040 914		
Actions autodétenues	(47 126 993)		
Résultat net par action avant dilution	557 913 921	1 323	2,37
Options de souscription	3 079 310		
Plan d'épargne Groupe	526 730		
Actions de performance	2 245 191		
Résultat net dilué par action	563 765 152	1 323	2,35

1^{er} semestre 2013	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Total actions	583 428 612		
Actions autodétenues	(42 218 554)		
Résultat net par action avant dilution	541 210 058	748	1,38
Options de souscription	863 980		
Plan d'épargne Groupe	310 906		
Actions de performance	2 386 464		
Résultat net dilué par action	544 771 408	748	1,37

Exercice 2013	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Total actions	591 956 705		
Actions autodétenues	(42 494 123)		
Résultat net par action avant dilution	549 462 582	1 962	3,57
Options de souscription	1 244 604		
Plan d'épargne Groupe	294 474		
Actions de performance	3 337 111		
Résultat net dilué par action	554 338 771	1 962	3,54

F. Notes relatives au bilan

8. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	VINCI Park	Autres infrastructures	Total concessions	Autres concessions	Total
Valeur brute							
Au 01/01/2013	29 164	206	1 121	199	30 690	4	30 694
Acquisitions de la période ^(*)	509	64	19	1	594	2	595
Sorties de la période	(3)	(4)	(15)	-	(22)	-	(22)
Écarts de conversion	-	(9)	(1)	-	(10)	-	(10)
Effets de périmètre et autres mouvements	119	2 549	23	2	2 693	-	2 693
	29 789	2 807	1 147	201	33 944	6	33 950
Subventions	(25)	(14)	-	-	(39)	-	(39)
Au 31/12/2013	29 764	2 793	1 147	201	33 905	6	33 911
Acquisitions de la période ^(*)	197	22	14	-	234	-	234
Sorties de la période	(1)	(3)	(5)	-	(9)	-	(9)
Écarts de conversion	-	2	2	-	4	-	4
Effets de périmètre et autres mouvements	23	-	(1 158)	1	(1 134)	-	(1 134)
	29 983	2 814	-	202	32 999	6	33 005
Subventions	(22)	-	-	-	(22)	-	(22)
Au 30/06/2014	29 961	2 814	-	202	32 977	6	32 983
Amortissements et pertes de valeur							
Au 01/01/2013	(6 425)	(76)	(584)	(106)	(7 191)	(3)	(7 194)
Amortissements de la période	(1 050)	(30)	(34)	(10)	(1 124)	-	(1 125)
Pertes de valeur	-	(1)	(5)	-	(7)	-	(7)
Reprises de pertes de valeur	-	-	2	-	3	-	3
Sorties de la période	-	-	12	-	13	-	13
Écarts de conversion	-	3	-	-	4	-	4
Effets de périmètre et autres mouvements	-	-	(3)	-	(3)	-	(3)
Au 31/12/2013	(7 475)	(104)	(611)	(116)	(8 306)	(4)	(8 310)
Amortissements de la période	(543)	(34)	(4)	(5)	(586)	-	(586)
Pertes de valeur	-	-	(4)	-	(4)	-	(4)
Reprises de pertes de valeur	-	-	3	-	3	-	3
Sorties de la période	-	2	5	-	7	-	7
Écarts de conversion	-	(1)	-	-	(1)	-	(1)
Effets de périmètre et autres mouvements	-	2	611	-	613	-	613
Au 30/06/2014	(8 018)	(135)	-	(121)	(8 274)	(4)	(8 277)
Valeur nette							
Au 01/01/2013	22 740	130	538	92	23 499	1	23 500
Au 31/12/2013	22 289	2 689	536	85	25 599	2	25 601
Au 30/06/2014	21 944	2 678	-	81	24 703	2	24 705

(*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les principaux mouvements de la période s'expliquent par la perte de contrôle de VINCI Park, générant une diminution de 1 158 millions d'euros de la valeur brute des immobilisations incorporelles du domaine concédé et de 611 millions d'euros des amortissements et pertes de valeur associés à ces actifs.

Au cours de l'exercice 2013, le montant inscrit sur la ligne « Effets de périmètre et autres mouvements » était principalement lié à la prise de contrôle d'ANA, dont les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent aux droits attachés aux contrats de concessions de ses dix aéroports au Portugal.

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 676 millions d'euros au 30 juin 2014 (861 millions d'euros au 31 décembre 2013). Celles-ci portent pour l'essentiel sur les filiales de VINCI Autoroutes (586 millions d'euros, dont 403 millions d'euros pour ASF, 103 millions d'euros pour Escota et 80 millions d'euros pour Cofiroute).

Les investissements, hors coûts d'emprunts immobilisés, s'élèvent à 226 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (254 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Ils comprennent les investissements réalisés par le groupe ASF pour un montant de 145 millions d'euros (178 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) et par Cofiroute pour un montant de 44 millions d'euros (49 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP relevant du modèle incorporel et du modèle mixte ainsi que les engagements rattachés à ces contrats sont décrits en note F Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP du document de référence 2013.

9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Valeur nette à l'ouverture	7 000	6 609
Goodwill constatés au cours de la période	60	482
Pertes de valeur	(121)	(28)
Écarts de conversion	14	(43)
Sorties de périmètre	(366)	(1)
Autres mouvements	2	(19)
Valeur nette à la clôture	6 590	7 000

Les principaux mouvements de la période s'expliquent par la perte de contrôle de VINCI Park et ses filiales (-366 millions d'euros) et des pertes de valeur constatées par VINCI Construction et Eurovia.

Des difficultés rencontrées dans la construction au Royaume-Uni, et un contexte dégradé en Inde dans les travaux routiers ont conduit le Groupe à revoir les perspectives à court et moyen terme de VINCI Construction UK et de NAPC (Eurovia).

Les tests de perte de valeur réalisés au cours du 1^{er} semestre 2014 ont ainsi conduit à déprécier les goodwill des filiales concernées pour respectivement -57 millions d'euros et -45 millions d'euros.

Les principaux goodwill au 30 juin 2014 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
Groupe ASF	1 935	-	1 935	1 935
Energies France	1 789	-	1 789	1 781
VINCI Facilities	563	-	563	563
VINCI Airports	446	-	446	446
Energies Allemagne	347	-	347	346
VINCI Park (ex. Sogeparc et Finec)	-	-	-	343
Entrepose Contracting	201	-	201	201
Soletanche Bachy	171	-	171	171
VINCI Construction UK	164	(76)	88	142
Nuvia	142	-	142	136
Energies Benelux	139	-	139	139
Energies Suisse	112	-	112	111
ETF - Eurovia Travaux Ferroviaires	108	-	108	108
Autres goodwill	688	(137)	551	579
Total	6 804	(213)	6 590	7 000

10. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions	Matériels, installations techniques et agencements	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2013	3 318	858	1 431	6 553	12 160
Au 30/06/2014	3 027	834	1 124	6 486	11 471
Amortissements et pertes de valeur					
Au 31/12/2013	(2 026)	(251)	(672)	(4 670)	(7 619)
Au 30/06/2014	(1 927)	(266)	(558)	(4 701)	(7 452)
Valeur nette					
Au 31/12/2013	1 292	608	758	1 883	4 541
Au 30/06/2014	1 100	568	566	1 784	4 018

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 215 millions d'euros au 30 juin 2014 (306 millions d'euros au 31 décembre 2013). Sur la période, la diminution du montant d'immobilisations corporelles s'explique principalement par la perte de contrôle de VINCI Park.

La valeur nette des immobilisations en location-financement s'élève à 102 millions d'euros au 30 juin 2014 (112 millions d'euros au 31 décembre 2013). Cela concerne principalement des matériels et installations techniques destinés à l'exploitation. Les dettes rattachées aux paiements relatifs à ces immobilisations sont présentées dans la note F.17.1 Détail des dettes financières à long terme.

11. Participations dans les sociétés mises en équivalence

Mouvements de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Valeur des titres en début de période	1 265	806
<i>dont coentreprises</i>	300	651
<i>dont entreprises associées</i>	965	155
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	-	31
Part du Groupe dans les résultats de la période	24	95
<i>dont coentreprises</i>	(1)	76
<i>dont entreprises associées</i>	25	19
Part du Groupe dans les résultats de la période (éléments non courants)	-	(110)
Dividendes distribués	(50)	(57)
Variations de périmètre, écarts de conversion et gains et pertes actuariels	58	334
Variations nettes de juste valeur sur instruments financiers (après impôt)	(105)	170
Reclassements (*)	110	(4)
Valeur des titres en fin de période	1 304	1 265
<i>dont coentreprises</i>	228	300
<i>dont entreprises associées</i>	1 076	965

(*) Reclassements correspondant à la quote-part de titres mis en équivalence présentant une situation nette négative portés pour l'essentiel en autres provisions non courantes (voir note F.15.2 Autres provisions non courantes).

La liste des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence figure en note J. Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2013 du document de référence 2013.

Au 30 juin 2014, les participations du Groupe dans les entreprises associées concernent principalement, dans la branche concessions, les participations détenues dans ADP (641 millions d'euros) ainsi que dans le nouvel ensemble intégrant VINCI Park (111 millions d'euros), et, dans la branche contracting, celle détenue dans CFE (170 millions d'euros).

Les mouvements de l'exercice 2013 inscrits sur la ligne « Variations de périmètre, écarts de conversion et gains et pertes actuariels » étaient principalement liés à la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence de la participation du Groupe dans Aéroports de Paris et à la variation du pourcentage de détention du Groupe dans CFE et ses filiales, dont DEME.

Les variations nettes de juste valeur des instruments financiers concernent pour l'essentiel des opérations de couverture de flux de trésorerie de taux d'intérêt sur les projets en concession ou en partenariat public-privé.

Engagements d'investissement pris par les sociétés mises en équivalence

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013		
	Concessions	Contracting	Total	Concessions	Contracting	Total
Engagements d'investissement (en quote-part du Groupe)	1 460	-	1 460	1 869	-	1 869

La baisse des engagements de la branche concessions traduit principalement l'avancement des travaux de la société LISEA (-187 millions d'euros) et NWCC (- 107 millions d'euros). Ces sociétés sont respectivement concessionnaires de la nouvelle ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux en France et de l'autoroute reliant Moscou à Saint-Petersbourg en Russie.

Engagements de mises de fonds pris par le Groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Engagements de mises de fonds pris par le Groupe (capital et/ou dette subordonnée)	354	358

Ces engagements portent principalement sur les sociétés de projet d'infrastructure de la branche concessions, dont LISEA pour 113 millions d'euros.

Sûretés réelles accordées par le Groupe

Des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres des sociétés concessionnaires consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le montant des titres nantis au 30 juin 2014, en valeur nette comptable, s'élève à 45 millions d'euros et concerne principalement les titres de la société SMTPC (société concessionnaire du tunnel routier Prado-Carénage à Marseille) pour 26 millions d'euros et ceux de filiales de VINCI Immobilier pour 19 millions d'euros.

Des sûretés réelles ont également été accordées par le Groupe sous forme de nantissement de créances pour un montant de 7 millions d'euros et sous forme de gages espèces au titre du projet de ligne à grande vitesse SEA pour un montant de 135 millions d'euros.

12. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Actifs disponibles à la vente	129	173
Prêts et créances au coût amorti	700	568
<i>dont créances financières (PPP)</i>	148	182
Juste valeur des instruments dérivés actifs non courants ^(*)	754	562
Autres actifs financiers non courants	1 583	1 304

() Voir note F.18 Informations relatives à la gestion des risques financiers.*

Au 30 juin 2014, les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation non cotés des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

Les prêts et créances évalués au coût amorti comprennent principalement des créances rattachées à des participations dont les avances d'actionnaires dans les sociétés de projet en concession ou partenariat public-privé pour 222 millions d'euros (193 millions d'euros au 31 décembre 2013) ainsi que les créances financières rattachées aux contrats de concessions et aux contrats de partenariats public-privé gérés par les filiales du Groupe pour 148 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2014, le Groupe a souscrit aux émissions obligataires de la société mère intégrant le nouvel ensemble VINCI Park, pour un montant de 112 millions d'euros, et de la Foncière du Montout, société portant le futur stade de l'Olympique Lyonnais, pour un montant de 40 millions d'euros.

Les instruments dérivés actifs non courants sont intégrés dans l'endettement financier net (voir note F.17 Informations relatives à l'endettement financier net).

La part à moins d'un an des autres actifs financiers est classée en autres actifs financiers courants pour un montant de 42 millions d'euros.

La liste des principaux contrats de concession relevant du modèle financier ainsi que les engagements qui y sont rattachés sont décrits en note F Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP du document de référence 2013.

13. Capitaux propres

Politique de gestion du capital

Au cours du 1^{er} semestre 2014, VINCI a poursuivi ses rachats d'actions dans le cadre du programme approuvé par l'assemblée générale du 16 avril 2013, et du nouveau programme approuvé par l'assemblée générale du 15 avril 2014, d'une durée de dix-huit mois et portant sur un montant maximum d'achat de 2 milliards d'euros au cours plafond de 65 euros. Au cours de cette période, 13 964 711 titres ont été rachetés au cours moyen de 54,99 euros, pour un montant total de 768 millions d'euros.

Les actions autodétenues (voir note F.13.2 Actions autodétenues) sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance, d'abondement des plans d'actionnariat salarié à l'international ou destinées à être annulées dans le cadre de la politique financière.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2014, environ 59 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers de fonds communs de placement investis en actions VINCI. Détenant ensemble 9,79 % du capital de la société, ils en sont collectivement les premiers actionnaires.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe, ni les capitaux propres de la société mère.

13.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2014 est composé de 610 499 669 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2014	31/12/2013
Nombre d'actions en début de période	601 697 972	577 347 352
Augmentations de capital	8 801 697	24 350 620
Nombre d'actions en fin de période	610 499 669	601 697 972
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	610 499 669	601 697 972
Valeur nominale de l'action (<i>en euros</i>)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	56 623 364	44 744 871
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié</i>	<i>4 460 409</i>	<i>4 718 976</i>

13.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2014	31/12/2013
Nombre d'actions en début de période	44 744 871	41 102 058
Achats d'actions	13 964 711	5 654 417
Attribution aux salariés des actions de performance 2011		(2 004 903)
Attribution aux salariés des actions de performance 2012	(2 085 948)	(2 300)
Attribution aux salariés des actions de performance 2013		(800)
Livraison abondement Castor International	(270)	(3 601)
Nombre d'actions en fin de période	56 623 364	44 744 871

Au 30 juin 2014, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 56 623 364 actions, pour un montant de 2 478 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

13.3 Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30/06/2014			31/12/2013		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Actifs financiers disponibles à la vente						
Réserve à l'ouverture	2	-	2	35	-	35
Variations de juste valeur de la période	-	-	-	86	-	86
Pertes de valeur constatées en résultat	-	-	-	-	-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat	-	-	-	(118)	-	(118)
Variations de périmètre et divers	-	-	-	-	-	-
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	2	-	2	-	2
Couvertures de flux de trésorerie						
Réserve à l'ouverture	(702)	-	(702)	(1 018)	(46)	(1 064)
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence	(155)	-	(155)	198	47	245
Autres variations de juste valeur de la période	(23)	-	(23)	86	-	86
Éléments de juste valeur constatés en résultat	18	-	18	34	-	34
Variations de périmètre et divers	(1)	-	(1)	(2)	-	(3)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(863)	-	(702)	-	(702)
<i>dont réserve brute attribuable aux sociétés mises en équivalence</i>		<i>(588)</i>	<i>-</i>	<i>(433)</i>	<i>-</i>	<i>(433)</i>
Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments recyclables en résultat)	I+II	(861)	-	(701)	-	(701)
Effet d'impôt associé		278	-	226	-	226
Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)	III	(583)	-	(475)	-	(475)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite						
Réserve à l'ouverture	(180)	-	(180)	(150)	(4)	(154)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(130)	-	(130)	(44)	(3)	(47)
Effet d'impôt associé	34	-	34	10	1	11
Variation de périmètre et divers	2	-	2	4	5	9
Réserve nette d'impôt à la clôture (éléments non recyclables en résultat)	IV	(275)	-	(180)	-	(180)
Total opérations enregistrées directement en capitaux propres	III+IV	(858)	-	(655)	-	(655)

Le montant inscrit en capitaux propres au titre des opérations de couverture de flux de trésorerie (-863 millions d'euros) s'explique principalement par les opérations relatives à la couverture de risque de taux pour -853 millions d'euros dont :

- -266 millions d'euros rattachés aux sociétés contrôlées principalement -301 millions d'euros pour les filiales de VINCI Autoroutes et +65 millions d'euros pour VINCI Holding ;
- -588 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence pour l'essentiel des sociétés de projets d'infrastructure en partenariat public-privé ou en concession.

Ces opérations sont décrites en note E.22.1.3 Description des opérations de couverture de flux de trésorerie du document de référence 2013.

13.4 Dividendes

Les dividendes versés par VINCI SA au titre des exercices 2013 et 2012 s'analysent de la façon suivante :

	2013	2012
Dividende par action (en euros)		
Acompte sur dividende	0,55	0,55
Solde du dividende	1,22	1,22
Dividende net global	1,77	1,77
Montant du dividende (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende	309	296
Solde du dividende	680	653
Montant versé en actions VINCI		441
Montant versé en numéraire	680	212
Dividende net global	989	949

VINCI a procédé au paiement du solde du dividende de l'exercice 2013, le 30 avril 2014, pour un montant total de 680 millions d'euros.

14. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 42 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (43 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013), dont 3 millions d'euros au titre des plans d'options de souscription (6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013), 27 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (33 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) et 12 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale (4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-dessous.

14.1 Options de souscription d'actions

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription existantes au 30 juin 2014 ont évolué comme suit :

	30/06/2014		31/12/2013	
	Options	Prix moyen (en euros)	Options	Prix moyen (en euros)
Options en circulation en début de période	11 569 569	37,36	14 500 100	35,93
Options attribuées pendant la période	-		-	
Options levées	(1 279 424)		(2 840 178)	
Options annulées	(23 450)		(90 353)	
Options en circulation en fin de période	10 266 695	37,92	11 569 569	37,36
<i>dont options exerçables</i>	<i>7 869 258</i>		<i>7 607 854</i>	

Les caractéristiques des plans en cours sont détaillées en note 18.1 Options de souscription d'actions du document de référence 2013.

En mai 2014, 1 541 278 options attribuées dans le cadre du plan de mai 2011 ont été acquises définitivement.

Les options attribuées dans le cadre du plan d'avril 2012 ne seront acquises définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition, ainsi qu'à des conditions de performance.

Le groupe VINCI n'a pas attribué d'options de souscription d'actions au cours du 1^{er} semestre 2014.

14.2 Actions de performance

Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2014	31/12/2013
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période	4 132 861	4 249 700
Actions attribuées	1 027 651	2 017 030
Actions acquises par les bénéficiaires	(2 085 948)	(2 008 003)
Actions annulées	(89 449)	(125 866)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période	2 985 115	4 132 861

Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan octroyé le 15/04/2014	Plan octroyé le 16/04/2013	Plan octroyé le 12/04/2012
Nombre de bénéficiaires à l'origine	1 850	1 816	1 881
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/2017	16/04/2015	12/04/2014
Date de fin de période d'inaccessibilité des actions attribuées	NA	16/04/2017	12/04/2016
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	1 027 651	2 017 030	2 202 580
Actions annulées	(10 245)	(48 521)	(114 332)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(800)	(2 088 248)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin de période	1 017 406	1 967 709	-

Le Conseil d'administration de VINCI du 15 avril 2014 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'incitation à long terme qui consiste en l'attribution, à 1 850 collaborateurs, d'une allocation conditionnelle comportant une partie en numéraire (« cash différé » ; hors champ d'application d'IFRS 2) et une partie sous la forme d'une attribution de 1 027 651 actions de performance. L'allocation en numéraire et les actions de performance ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition, ainsi qu'à des conditions de performance pour les actions de performance.

Les conditions de performance sont constituées :

- d'un critère interne (comptant pour 80 % de la pondération) correspondant au rapport constaté au 31 décembre 2016 entre le ROCE calculé sur une moyenne de trois années (2014, 2015 et 2016) et le coût pondéré du capital (WACC) calculé sur une moyenne de trois années (2014, 2015 et 2016). Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,1 pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où le ratio serait compris entre 1 et 1,1, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si le ratio est inférieur ou égal à 1.
- d'un critère externe (comptant pour 20 % de la pondération) correspondant à l'écart, positif ou négatif, constaté au 31 décembre 2016 entre :
 - le rendement total de l'action VINCI, dividendes réinvestis, calculé sur une moyenne de trois années (2014, 2015 et 2016), et
 - le rendement total pour un actionnaire ayant investi dans l'indice CAC 40 calculé sur une moyenne de trois années (2014, 2015 et 2016). Ce rendement total (ou « Total Shareholder Return ») s'entend dividendes réinvestis.

Cet écart doit être supérieur ou égal à +5 % pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où il serait compris entre +5 % et -15 %, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si l'écart est inférieur ou égal à -15 %.

Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été estimées par un actuaire externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

Plan	Plan 2014	Plan 2013	Plan 2012
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	52,61	35,47	36,37
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	44,88	28,57	28,00
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution (en %)	85,31 %	80,56 %	77,00 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	3 ans	2 ans	2 ans
Taux d'intérêt sans risque ^(*)	0,28 %	0,11 %	0,36 %

(*) Taux à 2 ans des obligations d'État de la zone euro pour les plans 2012 et 2013, à 3 ans pour le plan 2014.

14.3 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Plan d'épargne Groupe France

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise plafonné à 2 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à la norme IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire basée sur des observations historiques relatives aux plans 2006-2013 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par un investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de cinq ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche « value at risk ».

Plan d'épargne Groupe France

Tranche	2e trimestre 2014 (1 ^{er} mai - 31 août 2014)
Taux de rentabilité attendu du titre VINCI	6,61 %
Prix de souscription (en euros)	46,11
Cours de l'action à la date du Conseil d'administration	47,97
Volatilité de l'action VINCI	26,66 %
Nombre estimé de titres souscrits	653 794
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)	854 702

Plan d'épargne Groupe International

Au cours du 1^{er} semestre 2014, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (Plan Castor International). Vingt-trois pays sont désormais concernés en 2014 : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Espagne, États-Unis, Hong-Kong, Indonésie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- période de souscription : trois semaines ayant pris fin le 6 juin 2014 (sept périodes successives entre avril et octobre 2014 au Royaume-Uni) ;
- abondement en actions gratuites, avec livraison différée à trois ans - lorsque cela s'avère possible - ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans ;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

Plan Castor International 2014 (hors Royaume-Uni)

Cours de souscription (en euros)	54,16
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription (en euros)	56,38
Taux de distribution du dividende espéré	3,40 %
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription (en euros)	51,00

15. Provisions non courantes

(en millions d'euros)	Note	30/06/2014	31/12/2013
Provisions pour engagements de retraite	15.1	1 347	1 179
Autres provisions non courantes	15.2	875	809
Total des provisions non courantes à plus d'un an		2 222	1 987

15.1 Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent au 30 juin 2014 à 1 394 millions d'euros, dont 1 347 millions d'euros à plus d'un an (1 271 millions d'euros au 31 décembre 2013, dont 1 179 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La part à moins d'un an de ces provisions (47 millions d'euros au 30 juin 2014) est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation. Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en Note E.19.1 Provisions pour engagements de retraite du document de référence 2013.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2014 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2014 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2013 et conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

15.2 Autres provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2013, les autres provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Écart de conversion	Clôture
01/01/2013	785	179	(174)	(35)	150	70	-	975
Autres avantages du personnel	137	12	(19)	(3)	(39)	2	-	91
Risques financiers	564	8	(39)	-	(127)	-	-	406
Autres risques	495	220	(140)	(27)	15	-	(2)	560
Reclassement part à moins d'un an	(221)	-	-	-	12	(40)	-	(249)
31/12/2013	975	241	(198)	(30)	(139)	(37)	(2)	809
Autres avantages du personnel	91	3	(8)	(1)	-	-	-	86
Risques financiers	406	5	(16)	-	94	-	-	489
Autres risques	560	51	(68)	(6)	(45)	-	1	494
Reclassement part à moins d'un an	(249)	-	-	-	19	37	-	(193)
30/06/2014	809	59	(92)	(7)	69	37	1	875

Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages du personnel comprennent principalement les médailles du travail et les primes de jubilé. Au 30 juin 2014, ces provisions s'élevaient à 86 millions d'euros.

Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent principalement la quote-part des situations nettes négatives des sociétés mises en équivalence qui résulte des justes valeurs négatives des instruments financiers dérivés de taux (qualifiés de couverture de flux de trésorerie) dans les sociétés de projet d'infrastructures en concession ou en partenariat public-privé.

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note H Note sur les litiges. Elles s'élevaient à 494 millions d'euros au 30 juin 2014.

16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

16.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Variations 30/06/2014 - 31/12/2013	
				Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations (*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1 014	1 065	969	30	15
Clients et autres débiteurs	11 706	11 603	10 993	718	(6)
Autres actifs courants d'exploitation	4 389	4 732	4 469	(187)	106
Stocks et créances d'exploitation (I)	17 108	17 400	16 431	562	115
Fournisseurs	(7 431)	(7 551)	(7 493)	-	63
Autres passifs courants d'exploitation	(10 643)	(11 459)	(11 308)	670	(4)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(18 074)	(19 009)	(18 802)	670	58
Besoin en fonds de roulement (hors variations des provisions courantes) (I + II)	(966)	(1 609)	(2 371)	1 232	174
Provisions courantes	(3 636)	(3 407)	(3 670)	(23)	57
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(193)</i>	<i>(211)</i>	<i>(249)</i>	<i>37</i>	<i>19</i>
Besoin en fonds de roulement (y compris variations des provisions courantes)	(4 602)	(5 016)	(6 041)	1 208	231

(*) Principalement écarts de conversion et mouvements de périmètre.

16.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2013, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Écart de conversion	Clôture
01/01/2013	3 484	1 623	(1 368)	(180)	10	(70)	9	3 508
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	587	112	(75)	(10)	113	-	(1)	726
Service après-vente	451	113	(98)	(41)	(15)	-	(4)	408
Pertes à terminaison et risques chantiers	918	672	(492)	(47)	(32)	-	(9)	1 010
Litiges	596	149	(195)	(30)	(7)	-	(2)	512
Restructurations	35	42	(13)	(7)	(4)	-	-	54
Autres risques courants	698	267	(217)	(32)	(2)	-	(6)	710
Reclassement part à moins d'un an non courant	221	-	-	-	(12)	40	-	249
31/12/2013	3 508	1 356	(1 089)	(166)	43	40	(21)	3 670
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	726	58	(29)	-	2	-	-	757
Service après-vente	408	50	(59)	(6)	(1)	-	1	393
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 010	543	(470)	(18)	(5)	-	4	1 064
Litiges	512	31	(65)	(6)	1	-	-	474
Restructurations	54	5	(18)	(2)	2	-	-	41
Autres risques courants	710	113	(93)	(3)	(14)	-	2	714
Reclassement part à moins d'un an non courant	249	-	-	-	(19)	(37)	-	193
30/06/2014	3 670	799	(734)	(35)	(35)	(37)	7	3 636

Les provisions courantes (incluant la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation, et concernent majoritairement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes, etc.), des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Ces provisions concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 370 millions d'euros au 30 juin 2014 (359 millions d'euros au 31 décembre 2013) et Cofiroute pour 224 millions d'euros au 30 juin 2014 (217 millions d'euros au 31 décembre 2013).

17. Informations relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2014, l'endettement financier net, tel que déterminé et suivi par le Groupe, s'établit à 14,9 milliards d'euros, en augmentation de 781 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013. Il se décompose comme suit :

Analyse par catégorie comptable	(en millions d'euros)	30/06/2014				31/12/2013					
		Non courant	Réf.	Courant (*)	Réf.	Total	Non courant	Réf.	Courant (*)	Réf.	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	(11 833)	(1)	(729)	(3)	(12 563)	(11 320)	(1)	(342)	(3)	(11 663)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(5 170)	(2)	(612)	(3)	(5 782)	(5 903)	(2)	(1 002)	(3)	(6 905)
	Emprunts liés aux contrats de location-financement	(49)	(2)	(30)	(3)	(79)	(54)	(2)	(32)	(3)	(87)
	Dettes financières long terme (**)	(17 052)		(1 372)		(18 423)	(17 277)		(1 377)		(18 655)
	Billets de trésorerie	-		(865)	(3)	(865)	-		(969)	(3)	(969)
	Autres dettes financières courantes	-		(33)	(3)	(33)	-		(10)	(3)	(10)
	Découverts bancaires	-		(733)	(3)	(733)	-		(653)	(3)	(653)
Comptes courants financiers passifs	-		(75)	(3)	(75)	-		(51)	(3)	(51)	
I - Dettes financières brutes	(17 052)		(3 078)		(20 129)	(17 277)		(3 060)		(20 337)	
<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>(726)</i>		<i>-</i>		<i>(726)</i>	<i>(491)</i>		<i>-</i>		<i>(491)</i>	
Prêts et créances	Prêts et créances financières collatéralisés	2	(6)	-	(8)	2	2	(6)	-	(8)	2
	Comptes courants financiers actifs	-		61	(4)	61	-		46	(4)	46
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers de gestion de trésorerie	-		129	(4)	129	-		140	(4)	140
	Équivalents de trésorerie	-		2 603	(5)	2 603	-		3 469	(5)	3 469
	Disponibilités	-		1 806	(5)	1 806	-		2 136	(5)	2 136
II - Actifs financiers	2		4 599		4 601	2		5 791		5 793	
Dérivés	Instruments dérivés passifs	(247)	(2)	(204)	(3)	(451)	(275)	(2)	(186)	(3)	(461)
	Instruments dérivés actifs	754	(7)	339	(9)	1 093	562	(7)	339	(9)	902
	III - Instruments dérivés	507		136		643	287		153		441
Endettement financier net (I + II + III)		(16 543)		1 657		(14 885)	(16 988)		2 885		(14 104)
<i>Répartition par branche de l'endettement financier net :</i>											
	<i>Concessions</i>	<i>(20 267)</i>		<i>774</i>		<i>(19 492)</i>	<i>(18 394)</i>		<i>(1 615)</i>		<i>(20 010)</i>
	<i>Contracting</i>	<i>(2 278)</i>		<i>2 809</i>		<i>531</i>	<i>(2 300)</i>		<i>4 429</i>		<i>2 129</i>
	<i>Holdings et immobilier</i>	<i>6 002</i>		<i>(1 926)</i>		<i>4 076</i>	<i>3 706</i>		<i>71</i>		<i>3 777</i>

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris part à moins d'un an.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2014	31/12/2013
Emprunts obligataires	(1)	(11 833)	(11 320)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(5 465)	(6 232)
Dettes financières courantes	(3)	(3 281)	(3 246)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(4)	190	186
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(5)	4 409	5 605
Prêts et créances collatéralisés non courants	(6)	2	2
Instruments dérivés actifs non courants	(7)	754	562
Prêts et créances collatéralisés courants	(8)	-	-
Instruments dérivés actifs courants	(9)	339	339
Endettement financier net		(14 885)	(14 104)

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leur maturité, en autres actifs/passifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et en autres actifs/passifs financiers courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés actifs/passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres actifs/passifs financiers courants quelle que soit leur maturité.

17.1 Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2014 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent par branche de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2014				31/12/2013			
	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total
Emprunts obligataires	(9 335)	-	(3 228)	(12 563)	(8 440)	-	(3 223)	(11 663)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(5 651)	(145)	14 ^(*)	(5 782)	(6 762)	(151)	8 ^(*)	(6 905)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	(1)	(77)	-	(79)	(4)	(83)	-	(87)
Dettes financières à long terme	(14 987)	(222)	(3 214)	(18 423)	(15 205)	(235)	(3 215)	(18 655)

(*) Net des commissions de mise en place de la ligne de crédit syndiqué VINCI non tirée, comptabilisées en diminution de la dette.

Les dettes financières à long terme s'élevaient à 18,4 milliards d'euros au 30 juin 2014 en baisse de 232 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013 (18,7 milliards d'euros). Cette baisse est principalement liée aux deux éléments suivants :

- Un impact de refinancement au sein du groupe ASF pour un montant de +222 millions d'euros. Au cours du 1^{er} semestre 2014, dans le cadre de son programme EMTN, ASF a réalisé les émissions suivantes : une émission obligataire de 600 millions d'euros, assortie d'un coupon de 2,95 %, en janvier 2014, pour une durée de 10 ans et deux placements privés d'un total de 120 millions d'euros en mars 2014, pour une durée de 15 ans.

Parallèlement, les principaux remboursements de dettes intervenus au cours du 1^{er} semestre 2014 correspondent aux remboursements par ASF d'emprunts souscrits auprès de la CNA au taux moyen de 4,375 % pour un montant de 450 millions d'euros en mai 2014 et au remboursement partiel par Escota d'un emprunt souscrit auprès de CNA/BEL au taux de 6,18% pour un montant de 48 millions d'euros en avril 2014.

- La sortie de VINCI Park a engendré une diminution des dettes financières à long terme pour un montant de -523 millions d'euros.

17.2 Ressources et liquidités

Au 30 juin 2014, le Groupe dispose d'un montant de 8,9 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 2,9 milliards d'euros de trésorerie nette gérée et 6 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées disponibles.

17.2.1 Échéancier des dettes

Au 30 juin 2014, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 5,6 ans (5,7 ans au 31 décembre 2013). Elle est de 6,1 ans pour les filiales concessionnaires, de 3,2 ans pour les holdings (y compris immobilier) et de 3,7 ans pour le Contracting.

17.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2014			
	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	206	415	1 982	2 603
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	61	88	459	607
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine ^(*)	145	328	1 523	1 996
Disponibilités	86	1 241	478	1 806
Découverts bancaires	(1)	(519)	(213)	(733)
Trésorerie nette	291	1 137	2 248	3 676
Actifs financiers de gestion de trésorerie	65	57	7	129
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) ^(**)	-	1	6	7
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	1	46	-	47
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	64	10	1	75
Billets de trésorerie émis	-	-	(865)	(865)
Autres dettes financières courantes	(4)	(29)	-	(33)
Solde des comptes courants de trésorerie	1 163	1 741	(2 918)	(14)
Trésorerie nette gérée	1 515	2 907	(1 529)	2 893

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

31/12/2013

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013			Total
	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI immobilier	
Équivalents de trésorerie	282	429	2 759	3 469
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	147	77	313	537
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine ^(*)	134	352	2 446	2 932
Disponibilités	137	1 453	546	2 136
Découverts bancaires	(3)	(469)	(181)	(653)
Trésorerie nette	416	1 413	3 123	4 952
Actifs financiers de gestion de trésorerie	57	76	6	140
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) ^(**)	-	1	5	6
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	7	67	-	74
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	51	9	1	60
Billets de trésorerie émis	-	-	(969)	(969)
Autres dettes financières courantes	(4)	(5)	-	(10)
Solde des comptes courants de trésorerie	(942)	3 038	(2 101)	(5)
Trésorerie nette gérée	(473)	4 522	59	4 108

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque limitée sur le capital. Les performances et les risques associés aux placements de la trésorerie sont suivis régulièrement au travers d'un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

Au 30 juin 2014, la trésorerie nette gérée au niveau du holding VINCI représente un encours de 929 millions d'euros provenant essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI, qui centralise les excédents de trésorerie de certaines filiales étrangères, dispose au 30 juin 2014 d'un encours de placements de 446 millions d'euros. Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières du Groupe et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placement utilisés.

Les placements des autres filiales du Groupe sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices émises par le Groupe et des instructions émises par VINCI, qui définissent notamment les supports de placement et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2014, ces placements représentent un encours d'1,5 milliard d'euros, dont 1,2 milliard d'euros pour le contracting.

17.2.3 Lignes de crédit revolver

En mai 2014, VINCI, ASF et Cofiroute ont chacune amendé leur ligne de crédit revolver. Ces avenants ont modifié la répartition des pools bancaires et les conditions financières. Les trois lignes de crédit ont désormais une maturité commune de 5 ans portant l'échéance à mai 2019, assortie de deux options d'extension d'un an à la discrétion des prêteurs.

Au 30 juin 2014, aucune des lignes de crédit décrites ci-dessus n'était utilisée.

Les montants autorisés et utilisés et les maturités des lignes de crédit de VINCI et de ses filiales sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Utilisation au 30/06/2014	Autorisation au 30/06/2014	Échéances		
			< à 1an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
VINCI : crédit syndiqué	-	3 830	-	3 830	-
ASF : crédit syndiqué	-	1 670	-	1 670	-
Cofiroute : crédit syndiqué	-	500	-	500	-
Total	-	6 000	-	6 000	-

17.2.4 Covenants financiers

Certains contrats de financement, de VINCI et de ses principales filiales, comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Les caractéristiques des covenants associés aux contrats de financement en cours au 30 juin 2014 demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2013. Celles-ci sont décrites en note E.21.2.5 Covenants financiers du document de référence 2013. Au 30 juin 2014, les ratios afférents sont respectés.

17.2.5 Notations de crédit

Le 31 mars 2014, l'agence de notation Standard & Poor's a relevé d'un cran la note de crédit long terme du Groupe, de BBB+ à A-, avec une perspective stable.

Au 30 juin 2014, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	A-	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
ASF	Standard & Poor's	A-	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
Cofiroute	Standard & Poor's	A-	Stable	A2

18. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note E.22 Informations relatives à la gestion des risques financiers du document de référence 2013. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture, réalisées au cours du semestre, ne modifient pas significativement l'exposition de VINCI aux risques financiers potentiels. Les principaux risques (risques de taux d'intérêt, risques actions et risques de crédit et de contrepartie) sont décrits respectivement aux paragraphes 22.1, 22.2 et 22.5 du document de référence 2013.

19. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2014	Catégories comptables ⁽¹⁾						Juste valeur				
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation cotés				1			1	1			1
Titres de participation non cotés				128			128		128		128
Prêts et créances financières					698		698	698			698
I - Actifs financiers non courants ⁽²⁾				129	698		827	1	698	128	827
II - Instruments dérivés actifs	246	847					1 093	1 093			1 093
III - Créances d'exploitation					13 943		13 943	13 943			13 943
Prêts et créances financières collatéralisés					2		2	2			2
Actifs financiers de gestion de trésorerie			129				129	7	122		129
Comptes courants financiers actifs			61				61	61			61
Équivalents de trésorerie			2 603				2 603	607	1 996 ⁽³⁾		2 603
Disponibilités			1 806				1 806	1 806			1 806
IV - Actifs financiers courants			4 599		2		4 601	2 481	2 120		4 601
Total actif	246	847	4 599	129	14 643		20 464	2 481	17 855	128	20 464
Emprunts obligataires						(12 563)	(12 563)	(12 844)	(734)		(13 578)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(5 782)	(5 782)	(1 912) ⁽⁴⁾	(5 540)		(7 452)
Emprunts liés aux contrats de location-financement						(79)	(79)		(79)		(79)
V - Dettes financières à long terme						(18 423)	(18 423)	(14 756)	(6 353)		(21 109)
VI - Instruments dérivés passifs	(200)	(251)					(451)		(451)		(451)
VII - Dettes fournisseurs						(7 431)	(7 431)		(7 431)		(7 431)
Autres dettes financières courantes						(898)	(898)		(898)		(898)
Comptes courants financiers passifs						(75)	(75)	(75)			(75)
Découverts bancaires						(733)	(733)	(733)			(733)
VIII - Passifs financiers courants						(1 706)	(1 706)	(808)	(898)		(1 706)
Total passif	(200)	(251)				(27 560)	(28 011)	(15 563)	(15 133)		(30 696)
Total	47	596	4 599	129	14 643	(27 560)	(7 547)	(13 082)	2 722	128	(10 232)

(1) Le Groupe ne détient pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir note F.12 Autres actifs financiers non courants, hors prêts et créances collatéralisés non courants.

(3) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2014.

31/12/2013	Catégories comptables ⁽¹⁾						Juste valeur				
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation cotés				1			1	1			1
Titres de participation non cotés				173			173			173	173
Prêts et créances financières					566		566		566		566
I - Actifs financiers non courants ⁽²⁾				173	566		740	1	566	173	740
II - Instruments dérivés actifs	216	685					902		902		902
III - Créances d'exploitation					13 443		13 443		13 443		13 443
Prêts et créances financières collatéralisés					2		2		2		2
Actifs financiers de gestion de trésorerie			140				140	6	134		140
Comptes courants financiers actifs			46				46	46			46
Équivalents de trésorerie			3 469				3 469	537	2 932 ⁽³⁾		3 469
Disponibilités			2 136				2 136	2 136			2 136
IV - Actifs financiers courants			5 791		2		5 793	2 725	3 068		5 793
Total actif	216	685	5 791	173	14 011		20 877	2 726	17 978	173	20 877
Emprunts obligataires						(11 663)	(11 663)	(11 777)	(825)		(12 601)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(6 905)	(6 905)	(2 404) ⁽⁴⁾	(4 418)		(6 823)
Emprunts liés aux contrats de location-financement						(87)	(87)		(87)		(87)
V - Dettes financières à long terme						(18 655)	(18 655)	(14 181)	(5 330)		(19 511)
VI - Instruments dérivés passifs	(179)	(282)					(461)		(461)		(461)
VII - Dettes fournisseurs						(7 493)	(7 493)		(7 493)		(7 493)
Autres dettes financières courantes						(979)	(979)		(979)		(979)
Comptes courants financiers passifs						(51)	(51)	(51)			(51)
Découverts bancaires						(653)	(653)	(653)			(653)
VIII - Passifs financiers courants						(1 683)	(1 683)	(704)	(979)		(1 683)
Total passif	(179)	(282)				(27 831)	(28 292)	(14 885)	(14 263)		(29 148)
Total	37	404	5 791	173	14 011	(27 831)	(7 415)	(12 160)	3 716	173	(8 271)

(1) Le Groupe ne détient pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir note F.12 Autres actifs financiers non courants, hors prêts et créances collatéralisés non courants.

(3) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

G. Autres notes

20. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint. Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1^{er} semestre 2014, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2013. Ces dernières sont mentionnées en note G.27 Transactions avec les parties liées et en note E.14 Participations dans les sociétés mises en équivalence du document de référence 2013.

21. Obligations contractuelles et engagements hors bilan donnés ou reçus des filiales contrôlées

21.1 Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession et de PPP

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Groupe ASF	1 995	2 072
Cofiroute	602	772
Société concessionnaire Aéroports du Grand Ouest	365	374
VINCI Park ^(*)	-	85
Autres	118	79
Total	3 080	3 383

(*) Déconsolidé le 4 juin 2014.

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés concessionnaires d'autoroutes (VINCI Autoroutes) concernent pour l'essentiel les engagements d'investissement pris dans le cadre des contrats de plan pluriannuels. Elles ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées. Ces investissements sont financés par émissions sur les marchés obligataires, souscription à de nouveaux emprunts bancaires ou tirage sur leurs lignes de crédit disponibles.

Les obligations au titre des sociétés mises en équivalence sont communiquées en note F.11.3 Engagements donnés au titre des sociétés mises en équivalence.

Sûretés réelles rattachées au financement des contrats de concession

Certaines sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Date de départ	Date de fin	Montant
Arcour	2008	2045	600
Autres sociétés concessionnaires			29

Les financements de ces projets sont sans recours contre VINCI SA.

21.2 Autres obligations contractuelles et engagements reçus

Les engagements portant sur les contrats de location simple et les autres obligations d'achat et d'investissement n'ont pas significativement évolué au cours du 1^{er} semestre 2014. Ils intègrent toutefois les impacts liés à la déconsolidation des filiales de VINCI Park le 4 juin 2014 générant une diminution de 176 millions d'euros des paiements minimaux au titre des contrats de location simple et de 85 millions d'euros des autres obligations d'achat et d'investissement. Ils sont présentés en note G.28 Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus du document de référence 2013.

Les garanties de passif accordées par le Groupe dans le cadre de la cession de VINCI Park garantissent notamment l'existence des sociétés et du patrimoine de VINCI Park, la régularité de ses contrats ainsi que l'absence d'autres litiges en cours que ceux déclarés au moment de la cession. Elles portent également sur l'exactitude des comptabilités des sociétés constituant VINCI Park et de leur situation fiscale vis-à-vis des administrations compétentes. Elles pourraient aussi être engagées si d'éventuelles pollutions de parkings non révélées lors de la cession et susceptibles d'engendrer des coûts additionnels de dépollution ou de remise en état venaient à être découvertes.

Le Groupe s'est engagé à souscrire, au cours du 2^e semestre 2014, à la seconde tranche de l'émission obligataire de la Foncière du Montout (société portant le futur stade de l'Olympique Lyonnais) pour un montant de 40 millions d'euros. Celle-ci complétera la première tranche souscrite par le Groupe d'un montant de 40 millions d'euros en février 2014.

Le Groupe bénéficiera, au titre de ces sommes prêtées, d'une garantie de remboursement de la part du département du Rhône d'une part et d'une promesse d'achat consentie par la société Pathé d'autre part. Ces garanties sont activables en cas de non remboursement des sommes prêtées à l'échéance et/ou en cas de défaut de la Foncière du Montout.

H. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférent ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet de provisions déterminées en conséquence.

Les principaux litiges en cours à la date du 30 juin 2014 sont les suivants :

- La Région Île-de-France a saisi le 12 février 2010 le tribunal de grande instance de Paris d'une demande ayant pour objet la condamnation de quinze entreprises, dont plusieurs font partie du groupe VINCI, et de onze personnes physiques, dont certaines sont ou ont été des collaborateurs du groupe VINCI, à lui payer une somme correspondant au préjudice qu'elle prétend avoir subi. Cette réclamation porte sur une somme globale de 232 millions d'euros majorée d'intérêts à compter du 7 juillet 1997. La démarche de la Région Île-de-France fait suite à l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris le 27 février 2007 condamnant diverses personnes physiques pour délit d'entente ainsi qu'à la décision rendue le 9 mai 2007 par le Conseil de la concurrence⁽¹⁾ et à l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris le 3 juillet 2008 condamnant les entreprises à des sanctions pour pratiques anticoncurrentielles commises entre 1991 et 1996 dans le cadre du programme de rénovation des établissements scolaires du second degré de la Région Île-de-France. Par jugement du 17 décembre 2013 le tribunal de grande instance de Paris a déclaré irrecevables les demandes formulées par la Région Île-de-France et déclaré son action prescrite. La Région Île-de-France a interjeté appel de cette décision en janvier 2014. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.

- Un litige oppose le King County de la ville de Seattle à un groupement d'entreprises dans lequel VINCI Construction Grands Projets a une participation de 60 % et ayant pour objet l'exécution d'un contrat portant sur la construction de travaux souterrains (deux tunnels dénommés «Brightwater central»). En raison de conditions géotechniques rencontrées particulièrement difficiles et de modifications des conditions initialement définies, les travaux n'ont pas pu être réalisés tels que prévus par le contrat et il en est résulté des retards et des surcoûts. Dans ce contexte, le King County a décidé de faire procéder à l'achèvement de l'un des tunnels par une autre entreprise qui disposait d'un tunnelier employant une technologie différente de celle du tunnelier qui avait été imposé contractuellement au groupement. Le King County a saisi le tribunal supérieur du King County de Seattle afin d'obtenir l'indemnisation des dépenses engagées pour l'achèvement des travaux ainsi que de divers préjudices qu'il prétend avoir subis tandis que le groupement a réclaté, de son côté, l'indemnisation de surcoûts liés à l'exécution des travaux. Un procès s'est déroulé devant un jury populaire qui, le 20 décembre 2012, a rendu un verdict aux termes duquel le groupement est tenu de verser 155 millions de dollars au King County tandis que le King County est tenu de verser 26 millions de dollars au groupement. Le tribunal supérieur du King County a rendu un jugement le 7 mai 2013 formalisant ce verdict. Après avoir payé le montant de la condamnation, le groupement a, le 31 mai 2013, interjeté appel de ce jugement devant la cour d'appel de l'État de Washington. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.

- La SNCF a saisi le tribunal administratif de Paris le 14 mars 2011 d'une requête dirigée contre huit entreprises de construction, dont plusieurs filiales du Groupe ayant pour objet le versement d'une indemnité de 59,4 millions d'euros en principal compensant un préjudice qu'elle estime avoir subi lors de la conclusion, en 1993, de marchés relatifs à la construction des travaux de génie civil des gares Magenta et Saint-Lazare Condorcet. Cette demande fait suite à la condamnation de ces entreprises prononcée par le Conseil de la concurrence⁽¹⁾ le 21 mars 2006. Par mémoire du 2 juillet 2014, la SNCF, révisant sa demande de manière substantielle, sollicite du tribunal administratif qu'il prononce la nullité des marchés en cause et ordonne la restitution de l'intégralité du prix payé par les entreprises sans compensation de ces dernières, la SNCF conservant la jouissance des ouvrages livrés. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ces demandes sont déraisonnables et que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.

⁽¹⁾ Devenu Autorité de la Concurrence.

- La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que plusieurs autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des Routes et des Autoroutes de la République tchèque (« RMD »). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Fin 2012, le RMD a engagé des procédures arbitrales et judiciaires visant (i) à la remise en cause des coefficients d'inflation utilisés pour les besoins de la révision des prix des travaux et (ii) au versement de diverses sommes correspondant à des malfaçons affectant, selon le RMD, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés. Concernant les réclamations sur les coefficients d'inflation, l'ensemble des décisions d'arbitrage réduisant très significativement les demandes initiales ont été rendues. Concernant les autres réclamations portant principalement sur les malfaçons, la demande actuelle du RMD s'élève à 3,35 milliards de couronnes tchèques (la quote-part d'Eurovia CS représentant environ 75 % de ce montant). Des réparations sont intervenues et continueront sur l'année 2014 pour des montants substantiellement inférieurs. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- La société Solétanche-Bachy France a introduit une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce internationale suite à la résiliation par la société ACT (Aqaba Container Terminal) d'un contrat pour la construction d'une extension d'un terminal à conteneurs situé dans le port d'Aqaba en Jordanie. Solétanche Bachy conteste le bien fondé de la résiliation du contrat et sollicite le versement d'une somme de 10 millions de dollars. ACT de son côté fait valoir que la résiliation du contrat était fondée, qu'il a subi des frais supplémentaires pour achever les travaux et il forme une demande reconventionnelle d'un montant de 50 millions de dollars. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- Le 13 juin 2013, la Fédération Française de Rugby (FFR) a assigné le Consortium Stade de France (CSDF) devant le tribunal de grande instance de Paris invoquant un « déséquilibre contractuel significatif » dans les droits et obligations issus de la convention de mise à disposition du Stade conclue le 20 avril 1995 pour une durée de 15 ans. La FFR fait valoir que dès l'origine, cette convention aurait contenu un déséquilibre, inhérent à sa structure et aux conditions de sa conclusion, lequel se serait accentué dans le cadre de son exécution. La FFR invoque un préjudice qu'elle chiffre à 164 millions d'euros, correspondant à des montants qui auraient été perçus indûment par le CSDF. La FFR reproche également au CSDF d'avoir profité de la notoriété du XV de France pour promouvoir et vendre ses produits, ce au travers d'opérations promotionnelles, d'organisation de jeux, ou d'usages de l'image de la FFR lui causant prétendument un préjudice de 50 milliers d'euros. Par ailleurs, la FFR réclame au CSDF l'indemnisation du préjudice, évalué par elle à 1,5 million d'euros au titre du préjudice d'image et à 756 milliers d'euros en réparation du préjudice économique et financier, que lui a causé l'annulation du match de rugby France-Irlande prévu le 11 février 2012 et reporté au 4 mars 2012. Cette annulation avait été décidée en raison des conditions météorologiques qui avaient provoqué le gel de la pelouse. Le CSDF conteste le bien-fondé de l'ensemble de ces demandes. Dans chacune de ces deux procédures, un sursis à statuer a été ordonné dans l'attente d'une décision définitive dans l'instance initiée par la FFR et toujours en cours devant le tribunal administratif de Paris. Par une requête introduite le 17 mai 2013, la FFR demande en effet au tribunal administratif d'annuler certaines clauses du contrat de concession qu'elle prétend être de caractère réglementaire et contraires à certaines dispositions du Code des Sports et, d'enjoindre à l'État de saisir le juge du contrat afin que celui-ci décide d'une éventuelle résolution du contrat s'il le juge nécessaire. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

I. Événements postérieurs à la clôture

Entre le 30 juin 2014 et la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration le 31 juillet 2014, le Groupe n'a pas connu d'événement justifiant d'être mentionné en événements postérieurs à la clôture.

Rapport
des commissaires
aux comptes
sur l'information
financière
semestrielle
2014

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 31 juillet 2014

KPMG Audit IS

DELOITTE & ASSOCIES

Jay Nirsimloo

Philippe Bourhis

Alain Pons

Marc de Villartay

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 3 à 11) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUIILLARD

Président-directeur général

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE